

# **Pour la liberté économique et contre la bureaucratie**



Pour une Suisse forte

**Document de fond de l'UDC Suisse  
sur la place industrielle suisse**

Berne, 30 janvier 2018



## Table des matières

<b>1</b>	<b>APERÇU DES EXIGENCES DE L'UDC EN MATIÈRE DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE .....</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>L'ÉCONOMIE SUISSE EN CHIFFRES .....</b>	<b>5</b>
2.1	LA SIGNIFICATION DE LA PLACE INDUSTRIELLE POUR LA SUISSE .....	5
2.2	LA SIGNIFICATION DE LA PLACE FINANCIÈRE POUR LA SUISSE .....	7
2.3	L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE POUR LA SUISSE.....	7
<b>3</b>	<b>EXIGENCES DE L'UDC EN POLITIQUE FISCALE ET FINANCIÈRE .....</b>	<b>7</b>
3.1	RÉDUCTION DES TARIFS FISCAUX SUISSES APPLIQUÉS AUX BÉNÉFICIAIRES DES ENTREPRISES .....	10
3.2	RÉDUCTION DE LA CHARGE DES IMPÔTS ET REDEVANCES SUISSES .....	12
<b>4</b>	<b>EXIGENCES DE L'UDC EN POLITIQUE ÉCONOMIQUE .....</b>	<b>13</b>
4.1	DÉRÉGULATION .....	14
4.1.1	<i>L'harmonisation internationale accélère la régulation .....</i>	<i>16</i>
4.2	INFRASTRUCTURE (ÉNERGIE, TRANSPORTS, TOURISME).....	16
4.3	MAINTENIR LES COÛTS SALARIAUX ANNEXES À UN BAS NIVEAU .....	18
4.4	MARCHÉ DU TRAVAIL SOUPLE .....	19
4.4.1	<i>Sauvegarder la souplesse du marché du travail .....</i>	<i>19</i>
4.5	SÉCURITÉ DU DROIT .....	23
4.5.1	<i>Prévisibilité du système juridique (y compris le droit des sociétés anonymes).....</i>	<i>24</i>
4.5.2	<i>Protection de la propriété (y compris la propriété intellectuelle).....</i>	<i>26</i>
4.5.3	<i>Droit de la concurrence et des cartels .....</i>	<i>27</i>
<b>5</b>	<b>FORMATION, RECHERCHE ET INNOVATION SELON LES BESOINS DU MARCHÉ.....</b>	<b>28</b>
5.1	GARANTIR LE SYSTÈME DE FORMATION DUAL ET UN NIVEAU D'INSTRUCTION ÉLEVÉ .....	28
5.2	RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION.....	29
5.3	COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE.....	30
<b>6</b>	<b>L'OUVERTURE AU MONDE EST UN ATOUT .....</b>	<b>32</b>
6.1	CONSOLIDER ET AMÉLIORER LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE EXISTANTS – CONCLURE DE NOUVEAUX ACCORDS .....	32
6.2	EFFORTS INTERNATIONAUX D'UNIFORMISATION ET DE RÉGULATION.....	34
6.3	LA SUISSE ET L'UE .....	35
6.3.1	<i>Entretien de bonnes relations bilatérales avec l'UE et l'AELE .....</i>	<i>35</i>
6.3.2	<i>Réglementation de l'immigration selon les besoins de l'économie et application de l'initiative contre l'immigration de masse/initiative de limitation .....</i>	<i>36</i>
6.3.3	<i>Non à un accord-cadre avec l'UE .....</i>	<i>39</i>

## **1 Aperçu des exigences de l'UDC en matière de politique économique**

### **L'UDC s'engage en politique économique pour**

- un Etat économe et svelte qui se limite à ses tâches clés.
- une charge fiscale modérée et une politique fiscale qui se réfère rigoureusement au contexte fiscal international afin de sauvegarder globalement la compétitivité fiscale de la Suisse.
- la suppression des charges administratives grevant les entreprises.
- des frais salariaux annexes bas, donc contre des prélèvements supplémentaires sur les salaires.
- la sauvegarde de la souplesse du marché du travail suisse, donc contre de nouvelles interventions de l'Etat dans ce domaine.
- une réduction générale de la densité normative et l'introduction d'une règle de compensation pour les nouvelles réglementations.
- une forte protection de la propriété (y compris la propriété intellectuelle).
- des conditions-cadres avantageuses en faveur d'une recherche axée sur la pratique et des objectifs mesurables dans le soutien à la recherche.
- l'ouverture au monde tout en sauvegardant l'indépendance du pays. Une dépendance unilatérale de l'UE, par exemple par le biais d'un accord-cadre institutionnel, doit être absolument évitée.
- des accords bilatéraux avec l'UE entre partenaires égaux en droit et la conclusion d'accords bilatéraux avec la Grande-Bretagne.
- l'extension des accords de libre-échange actuellement en vigueur ainsi que la conclusion nouveaux accords de libre-échange tout en tenant compte de la situation particulière de l'agriculture suisse.
- une gestion autonome de l'immigration telle qu'elle est prévue dans la Constitution fédérale et dans l'intérêt de l'économie et de la société suisses.

## 2 L'économie suisse en chiffres

### 2.1 La signification de la place industrielle pour la Suisse

La Suisse compte parmi les économies nationales les plus performantes du monde. Elle est surtout respectée par les vertus qui la marquent. C'est à juste titre que l'on attribue à la Suisse des points forts comme la ponctualité, la stabilité et la sécurité du droit, la qualité et la fiabilité. En raison de sa situation géographique au cœur de l'Europe, de sa qualité de vie, de son plurilinguisme, de la bonne formation de sa main-d'œuvre ainsi que de l'excellente qualité de ses universités et institutions de recherche, la Suisse est considérée comme un pays particulièrement attractif pour l'implantation et le développement d'entreprises.

La Suisse occupe le premier rang au classement international de la compétitivité selon le Global Competitiveness Report 2017-2018 du Forum économique mondial (FEM). Elle était en deuxième position derrière Hongkong au World Competitiveness Yearbook, classement établi pour 2017 par l'International Institute for Management Development (IMD). En revanche, dans le très observé indice "Ease of Doing Business" de la Banque mondiale qui tient compte de la charge des réglementations grevant les entreprises, la Suisse a reculé du 11<sup>e</sup> rang en 2005 au 33<sup>e</sup> rang en 2018.<sup>1</sup>

Pays	Rang
Nouvelle-Zélande	1
Singapour	2
Danemark	3
Corée du Sud	4
Hong Kong	5
USA	6
Grande-Bretagne	7
...	...
<b>Suisse</b>	<b>33</b>

Rapport de la Banque mondiale sur la régulation "Ease of Doing Business 2018". Source: Banque mondiale "Ease of Doing Business" (2017)

L'économie suisse est une des plus stables du monde. Dans le classement mondial selon le montant du produit intérieur brut, la Suisse occupe le 19<sup>e</sup> rang, dans le classement selon le produit intérieur brut par habitant (corrige du pouvoir d'achat) même le 9<sup>e</sup> rang.<sup>2</sup> Le secteur des services (commerce et finances) est le principal employeur devant le tourisme et l'industrie qui sont d'autres branches importantes de l'économie suisse.

---

<sup>1</sup> <http://www.doingbusiness.org/rankings>

<sup>2</sup> <http://databank.worldbank.org>

<i>Création de valeur ajoutée en milliards de francs</i>	2016
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>650,1</b>
Administration publique, culture, ménages privés	181,3
Commerce, restauration et hôtellerie	153,2
Services financiers et secteur immobilier	131,0
Industrie	127,1
Bâtiment	33,7
Agriculture	4,3

Création de valeurs de la place industrielle suisse en 2016. Source: UBS

Une politique économique performante se distingue notamment par le respect des divers intérêts de toute la place industrielle. Il s'agit de veiller au bon fonctionnement de l'industrie, des arts et métiers tout comme du secteur des services et de l'agriculture, donc aux trois secteurs économiques. C'est ainsi que l'on encourage la création de nouveaux emplois et que l'on sauvegarde les emplois existants. L'UDC soutient une telle politique.

### Nombre de salariés selon les secteurs en 2016

	Salariés	in %
<b>Secteur primaire</b>		
Agriculture	<b>153 400</b>	<b>3.0</b>
<b>Secteur secondaire</b>		
Industrie, arts et métiers	<b>1 076 100</b>	<b>21.3</b>
<b>Secteur tertiaire</b>		
Services	<b>3 826 700</b>	<b>75.7</b>
a) Commerce	651 100	12.9
b) Banques, assurances	241 400	4.8
c) Hôtels, restaurants	250 600	5.0
d) Administrations publiques	202 400	4.0
e) Divers	2 481 200	49.1
<b>Total</b>	<b>5 056 200</b>	<b>100</b>

Source: UBS

Les **PME**, donc les entreprises occupant moins de 250 personnes, représentent plus de 99% des entreprises privées de Suisse et assurent deux tiers des emplois.<sup>3</sup> 88% de toutes les PME suisses occupent moins de 10 collaboratrices et collaborateurs. Quelque 70% des apprentis sont formés dans les PME des arts et métiers. Le taux d'apprentis y est donc sensiblement plus élevé que dans les grands groupes. Les PME offrent à leurs apprentis une formation proche de la pratique et leur donnent très tôt des responsabilités. Toutes ces raisons, mais en particulier la formation des jeunes, expliquent le rôle exceptionnel que les PME jouent dans l'économie suisse.

<sup>3</sup> Source: Statistique de la structure des entreprises (STATENT) de l'Office fédéral de la statistique OFS

## 2.2 La signification de la place financière pour la Suisse

La place financière suisse occupe une position particulièrement importante. En 2016, le secteur financier a créé une valeur ajoutée brute d'environ 60 milliards de francs, soit 9,4% de la totalité de la performance économique suisse. C'est dire qu'un franc sur dix de valeur ajoutée est généré par le secteur financier. La majeure partie, soit 32 milliards de francs, provient des banques (y compris les services financiers proches des banques).<sup>4</sup> Plus de 210 000 personnes étaient occupées en 2016 dans le secteur financier.<sup>5</sup> Les entreprises du secteur des banques et des assurances influencent de surcroît le développement d'autres branches en y passant des commandes (effets indirects). En 2016, environ 230 000 salariés (en équivalents à temps complet) y travaillaient et payaient environ 2,6 milliards de francs d'impôts. Conclusion: près de 12% des emplois (en équivalents plein-temps) de Suisse et 12,6% des recettes fiscales de la Confédération sont liées directement et indirectement aux activités du secteur financier.<sup>6</sup> En raison de sa grande importance pour l'ensemble de l'économie suisse, **le secteur financier a fait l'objet d'un document de fond spécial**<sup>7</sup> de l'UDC Suisse qui est paru en août 2017.

## 2.3 L'importance de l'agriculture pour la Suisse

L'agriculture a traversé ces dernières années plusieurs importantes réformes qui ont accéléré le changement structurel du premier secteur économique. Le nombre d'exploitations a fortement diminué comme celui des emplois. Néanmoins, quelque 153 000 personnes travaillent toujours directement dans l'agriculture. Si on y ajoute les entreprises en amont et en aval, on compte au total quelque 500 000 personnes occupées dans le secteur agricole et dans les branches qui y sont étroitement liées. Il faut également tenir compte des prestations multifonctionnelles produites par l'agriculture comme la contribution à la sécurité alimentaire, l'occupation décentralisée du territoire ou encore l'entretien des paysages cultivés. Il s'agit donc d'être attentif aux besoins particuliers de ce secteur. L'UDC a formulé ses exigences clés concernant l'agriculture suisse pour la dernière fois en 2015 dans **son document de fond "Pour une agriculture nationale productrice"**<sup>8</sup>. Elle publiera cette année encore un nouveau document stratégique sur ce secteur dans le but notamment d'anticiper le projet Politique agricole 22+.

## 3 Exigences de l'UDC en politique fiscale et financière

L'UDC défend le principe selon lequel la politique fiscale et financière de la Suisse doit être conçue de manière à permettre à l'économie de croître afin de sauvegarder les emplois et, par conséquent, la prospérité. Une politique fiscale utile et compétitive au niveau international n'est possible que si le budget de l'Etat est sain et équilibré. Seul un Etat qui ne dépense pas plus qu'il n'encaisse peut offrir aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'aux entreprises un régime fiscal modéré, base indispensable à une croissance économique durable.

La position et les exigences de l'UDC concernant la politique financière de la Confédération peuvent être consultées dans le document de fond "Halte à la croissance excessive des dépenses de l'Etat – halte au flot de bureaucratie et de réglementations"<sup>9</sup>, si bien que nous renonçons à les répéter à cet endroit.

---

<sup>4</sup> Source: Association suisse des banquiers, La place financière en chiffres (2017)

<sup>5</sup> Source: Office fédéral de la statistique

<sup>6</sup> Source: Polynomics, Banques et assurances de Suisse (2017)

<sup>7</sup> Lien: <https://www.svp.ch/wp-content/uploads/SVP-Finanzplatzpapier-d.pdf>

<sup>8</sup> Lien: <https://www.svp.ch/wp-content/uploads/3B81C973-FB74-43DA-B512E3AE6959BDD7.pdf>

<sup>9</sup> Lien: <https://www.svp.ch/wp-content/uploads/8819B5D6-BB99-49EC-9B729E5C1DBA783A.pdf>





### Les engagements de l'UDC en politique financière

- Une politique des dépenses modérée au niveau fédéral, l'Etat ne dépensant pas plus qu'il n'encaisse.
- Une charge fiscale modérée et une politique fiscale qui s'oriente systématiquement selon le contexte fiscal international afin de sauvegarder globalement la compétitivité fiscale de la Suisse.
- Non à de nouvelles augmentations des impôts.
- Baisse de la charge des impôts et redevances pour les entreprises.
- Plafonnement des dépenses fédérales (dépenses fédérales selon le compte d'Etat 2016 = 66,3 milliards de francs).
- Réduction de la quote-part fiscale suisse (tous les impôts et redevances compris) à moins de 24% à long terme (état 1990).
- Baisse des dépenses en priorité dans les domaines qui ont connu la plus forte croissance ces dernières années, soit en particulier l'aide au développement, la formation et les charges propres de la Confédération.
- Stabilisation de l'effectif du personnel fédéral à 35 000 équivalents plein-temps et réduction des dépenses fédérales au titre des "Conseils et prestations de service externes" de 700 millions actuellement à moins de 500 millions de francs (niveau de 2009).
- Réduction des dépenses liées d'au moins 5 points-% à 50% au maximum des dépenses totales.
- Utilisation des excédents structurels pour réduire la dette ou pour baisser les impôts.

Un **climat fiscal** attractif est d'une importance capitale pour l'implantation et le développement d'entreprises en Suisse. En comparaison internationale, la Suisse occupe toujours une bonne position en termes de **charge fiscale**. Compte tenu de tous les impôts fédéraux, cantonaux et communaux et des contributions aux assurances sociales publiques, la quote-part fiscale<sup>10</sup> (par rapport au PIB) s'est détériorée entre 1990 et 2015 en passant de 23,8 à 27,7%<sup>11</sup>, mais la Suisse reste nettement inférieure à la moyenne de l'OCDE (34%). En revanche, si on inclut dans ce calcul tous les prélèvements obligatoires pour l'assurance-maladie et accidents, les caisses de pension, etc., la Suisse dépasse avec 41,7% la moyenne des pays membres de l'OCDE.<sup>12</sup> Ce pourcentage signifie que sur chaque franc gagné, près de 42 centimes sont prélevés en moyenne au titre des impôts, taxes, redevances et contributions aux assurances imposées par l'Etat! Ces chiffres calculés par *economiesuisse* sont prudents. Utilisant un modèle mathématique semblable, mais tenant compte de tous les prélèvements obligatoires, *Avenir Suisse* arrive même à une quote-part d'impôt et de contributions obligatoires de 55%

---

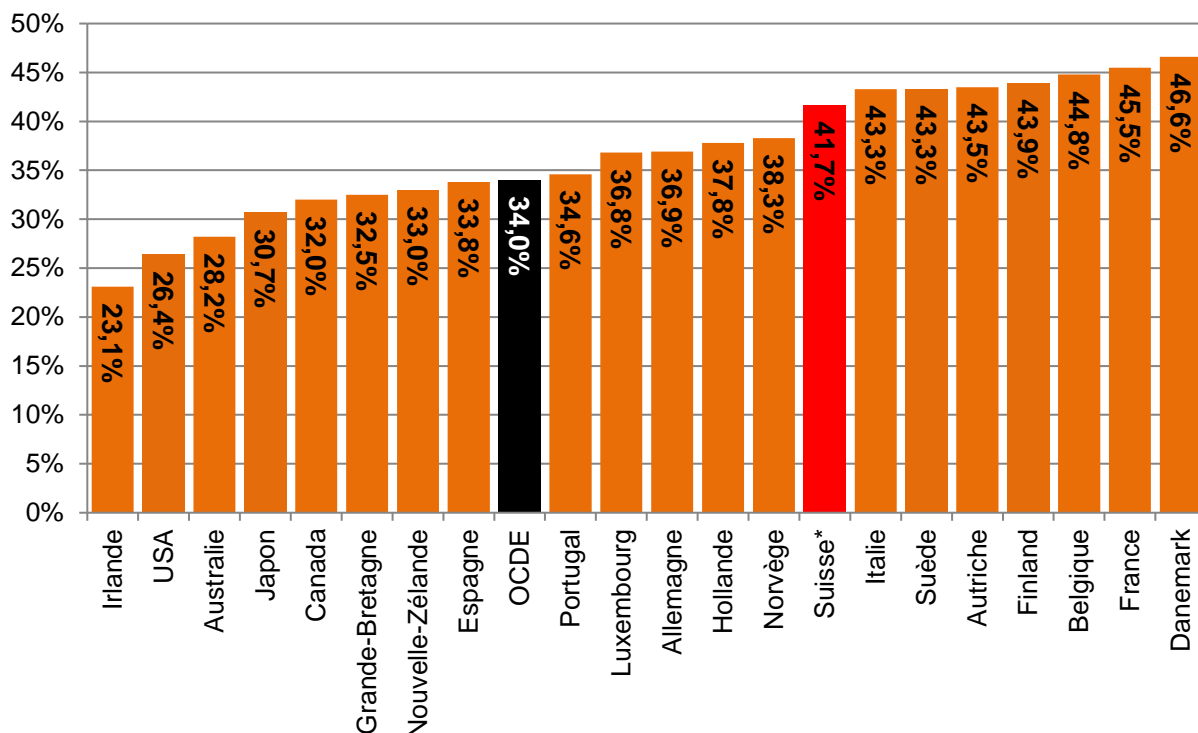
<sup>10</sup> La quote-part fiscale met les recettes fiscales effectives et les contributions sociales en rapport avec le PIB nominal. Selon le calcul officiel, elle comprend tous les impôts et contributions encaissés par la Confédération, les cantons et les communes ainsi que les contributions aux assurances sociales publiques (AVS, AI, APG, AC), les allocations familiales dans l'agriculture et l'assurance-maternité du canton de Genève. Les contributions aux caisses-maladies, aux assurances-accidents et aux caisses de pension ne sont cependant pas prises en compte bien qu'elles soient obligatoires.

<sup>11</sup> Chiffres: ADF

<sup>12</sup> Chiffres: *economiesuisse*

environ pour chaque adulte.<sup>13</sup> En d'autres termes, plus de la moitié du revenu est accaparée par l'Etat.<sup>14</sup>

## Pour chaque franc dépensé, environ 42 centimes vont à l'Etat



Quotes-parts fiscales 2015 en comparaison internationale. Source: OFS, eurostat, economiesuisse

Les **redevances causales** (redevances versées à la collectivité) constituent une partie importante de cette forte quote-part fiscale. Elles représentent aujourd'hui pour les ménages suisses une charge plus importante que les impôts. L'explication est simple: alors que les hausses d'impôts doivent être approuvées par le peuple, les taxes et redevances peuvent être augmentées et introduites sans consulter le souverain. Voilà pourquoi ces prélèvements augmentent constamment. L'UDC s'engage pour une baisse généralisée de la charge des taxes et redevances.

### 3.1 Réduction des tarifs fiscaux suisses appliqués aux bénéfices des entreprises

Si on compare les **taux de l'impôt sur les bénéfices des entreprises** au niveau international, on constate que le taux moyen pratiqué en Suisse était de 17,8% en 2017.<sup>15</sup> C'est nettement

<sup>13</sup> Selon les estimations de Monika Engler de l'Université de St-Gall, seul un tiers environ des paiements de transfert sont interpersonnels, donc se déroulent entre les ménages. Les deux tiers des paiements de transfert sont de type intrapersonnel: il s'agit de fonds qui, par la suite, reviendront à ceux qui ont versé des contributions à cet effet, par ex., sous la forme de rentes de l'AVS et des caisses de pension. Cette rétrocession est promise, mais elle n'est pas garantie. Selon des estimations, la valeur cumulée des rentes AVS promises jusqu'en 2035 dépasse de 50 à 100 milliards de francs les contributions attendues. Ce découvert prévisible ne figure pas dans le compte de la Confédération. Le découvert dans le 2<sup>e</sup> pilier et dans les assurances-maladies est sans doute d'un montant semblable. *Avenir Suisse* – contrairement à *economiesuisse* – a corrigé la quote-part fiscale de ces transferts.

<sup>14</sup> Source: avenir suisse, Mythos Tiefsteuerland ([www.avenir-suisse.ch/mythos-tiefsteuerland/](http://www.avenir-suisse.ch/mythos-tiefsteuerland/))

<sup>15</sup> Swiss Tax Report 2017 de la société KPMG

plus que par exemple en Irlande, au Liechtenstein ou à Hongkong, mais c'est moins qu'en Grande-Bretagne et en Allemagne.

### **Ces sites économiques concurrents ont déjà baissé leur taux d'impôt**

De nombreux pays, qui, traditionnellement, appliquaient des tarifs fiscaux statutaires plutôt élevés aux bénéfices des entreprises, les ont baissés ces dernières années. Entre 2007 et 2017, le taux d'impôt statutaire sur les bénéfices est tombé de 27 à 24,1% en moyenne dans les pays de l'OCDE et de 24 à 21,5% en moyenne dans les Etats membres de l'UE. Voici quelques exemples pour illustrer ce propos<sup>16</sup>:

- Chine: de 33 à 25%
- Allemagne: de 38,4 à 29,8%
- Royaume-Uni: de 30 à 19%
- Espagne: de 32,5 à 25%
- Italie: de 37,3 à 24%
- Japon: de 40,7 à 30,9%

### **Ces sites économiques concurrents baisseront leur taux d'impôt**

Plusieurs Etats ont annoncé ou récemment imposé une réforme de leur taux d'impôt sur les bénéfices des entreprises (quelques réformes sont encore en discussion):

- Etats-Unis: au niveau fédéral de 35 à 21% (2018)
- Royaume-Uni: de 19 à 17% (2020)
- France: de 33,3 à 25% (2022)
- Luxembourg: de 21 à 18% (2018, mais uniquement le "taux de l'impôt sur le revenu des collectivités")
- Pays-Bas: de 25 à 21% (2021)
- Belgique: de 34 à 25% (2020)

Depuis de nombreuses décennies, des entreprises internationales trouvent en Suisse un contexte fiscal compétitif qui les incite à créer des emplois. Une intervention dans ce domaine est cependant indispensable, car les réglementations cantonales concernant ces sociétés doivent être adaptées (notamment pour les sociétés mixtes, les sociétés de domicile et les holdings). Le projet fiscal 2017 est censé préserver la compétitivité fiscale de l'économie suisse. A l'intérieur du pays, la concurrence fiscale entre les cantons a un effet modérateur sur la charge fiscale, tout comme la compétence du peuple de fixer les impôts communaux.

La réforme fiscale lancée par le président américain Donald Trump menace des milliers d'emplois en Suisse. Les vingt plus grandes entreprises américaines occupent en Suisse plus de 30 000 collaboratrices et collaborateurs. A la suite de la baisse de l'impôt américain sur les entreprises de 35 à 20%, il sera plus intéressant pour ces entreprises de gérer une partie importante de leurs affaires internationales depuis les Etats-Unis que depuis la Suisse qui est devenue relativement onéreuse.<sup>17</sup>

---

<sup>16</sup> Source: <https://home.kpmg.com/xx/en/home/services/tax/tax-tools-and-resources/tax-rates-online/corporate-tax-rates-table.html>

<sup>17</sup> Source: "Tagesanzeiger". Trumps Steuerreform bedroht tausende Jobs in der Schweiz. 20.12.2017

**Conclusion: la pression énorme sur la fiscalité suisse continuera d'augmenter. Une raison supplémentaire pour l'UDC d'exiger une rapide réalisation du projet fiscal 17.**

### **3.2 Réduction de la charge des impôts et redevances suisses**

Il faut renoncer absolument à toute augmentation des impôts, taxes et redevances. D'autres mesures sont nécessaires à moyen et à long terme pour sauvegarder l'attractivité fiscale de la Suisse. La suppression des impôts cantonaux sur les gains en capital en fait partie.

Les groupes industriels suisses doivent enfin avoir la possibilité d'émettre à des conditions compétitives des obligations depuis la Suisse et d'engager également en Suisse des fonds récoltés à l'étranger. Les investisseurs étrangers craignent aujourd'hui le marché suisse des capitaux, car l'impôt anticipé ne peut être récupéré que moyennant une lourde administration et de manière partielle seulement. C'est pour cette raison aussi, donc pour échapper à l'impôt anticipé, que les groupes suisses assurent souvent leur financement via leurs filiales étrangères. Cette lacune dans le financement des groupes pourrait être comblée par la libération des obligations d'entreprise de l'impôt anticipé.

Il ne faut en aucun cas augmenter l'impôt anticipé pour répondre aux constantes revendications de la gauche politique. L'UDC demande de surcroît la suppression du droit de timbre. A la suite de la décision de l'UE de ne reconnaître que provisoirement l'équivalence de la bourse suisse, le Conseil fédéral doit soumettre rapidement au Parlement des propositions dans ce sens. Après des années d'inaction, il est grand temps de faire avancer les choses dans ce domaine.

#### **Exigences de l'UDC**

- Impôts, taxes et redevances modérés pour tous; non à de nouveaux impôts (réforme fiscale écologique, road pricing, impôt sur les gains en capital, taxes supplémentaires sur l'énergie et les transports, etc.).
- La concurrence fiscale intercantonale et internationale doit être maintenue, car elle constitue un important facteur modérateur de la dynamique des dépenses publiques. L'autonomie fiscale des cantons doit être respectée et renforcée.
- Réduction générale des redevances causales (par ex., taxes de parcage, émoluments administratifs comme le coût de l'établissement d'un nouveau passeport, taxes d'élimination des ordures, taxes de raccordement pour l'eau et l'électricité).
- Non à toute nouvelle hausse de la TVA. Cet impôt doit être simplifié pour décharger administrativement les entreprises. Il s'agit de supprimer progressivement les nombreuses exceptions et de viser en contrepartie un taux général plus bas.
- Les conditions-cadres doivent être réunies pour permettre aux cantons de baisser l'impôt sur le capital en raison de l'augmentation du nombre d'impôts additionnels à l'étranger.<sup>18</sup>

---

<sup>18</sup> Par impôt additionnel on entend l'imposition de revenus réalisés par une filiale étrangère d'une société domiciliée dans le pays. Cette impôt vise à empêcher que des contribuables assujettis à l'impôt sans restriction déplacent leurs revenus étrangers sur une société imposable qui a son siège dans un pays à bas niveau d'imposition pour tirer des avantages fiscaux directs. Ces contribuables assujettis à l'impôt sans restriction voient ainsi ajoutés à leur revenu imposable les revenus (revenus intermédiaires) de filiales étrangères (filiales intermédiaires) conformément à leur participation (montant additionné).

- L'impôt fédéral direct sur les personnes morales doit être réduit au moins à 7,5%.
- Suppression des droits de timbre restants
- Libération de la TVA de tous les impôts sur la consommation prélevés par la Confédération ainsi que des taxes et redevances afin que cesse enfin cette intolérable double imposition (motion Knecht 15.3737).
- Suppression de l'impôt anticipé sur les obligations et titres monétaires suisses. L'actuel impôt anticipé doit être remplacé par un impôt de garantie simple et avantageux dans le respect complet du secret bancaire au niveau national (pas de système d'annonce).
- Rapide application du projet fiscal 17.
- Pas de reprise automatique de droit fiscal étranger et de reconnaissance de juges étrangers qui pourraient intervenir dans la politique fiscale de la Suisse et annihiler des dispositions du droit suisse et des décisions démocratiques.<sup>19</sup>

#### **4 Exigences de l'UDC en politique économique**

Une place industrielle bénéficiant de bonnes conditions-cadres crée des emplois et de la prospérité. Pour optimiser ces conditions-cadres, l'Etat doit appliquer les principes d'une économie libérale:

- liberté et marge de manœuvre maximales pour les entreprises et les citoyens en réduisant le plus possible la bureaucratie et les réglementations
- impôts, redevances et prélèvements sociaux aussi bas que possible
- un minimum d'interventions de l'Etat et maintien de la souplesse du marché du travail
- sécurité du droit, mais sans surréglementation
- politique de formation, de recherche et d'innovation axée sur le marché
- maintien de l'ouverture au monde qui est un grand atout de la Suisse, donc refus d'un rattachement institutionnel à l'UE.

Ces objectifs sont cependant gravement menacés par l'alliance de centre-gauche qui domine le Parlement fédéral. Au lieu d'encourager la dérégulation comme le promettent leurs brochures électorales et documents stratégiques, les élus du centre-gauche approuvent chaque année d'innombrables nouvelles mesures chicanières qui chargent les entreprises et défavorisent l'économie dans son ensemble.

L'UDC, en revanche, s'engage avec détermination pour des conditions-cadres soutenant toutes les entreprises de Suisse, qu'il s'agisse de grands groupes industriels ou de PME à ancrage local. Elle accorde toutefois une attention particulière aux PME qui forment l'épine dorsale de notre économie. Les représentants de l'UDC sont conscients de l'importance de ces entreprises et s'engagent tout spécialement pour eux. Preuve en est notamment une enquête effectuée par l'Union suisse des arts et métiers (usam)<sup>20</sup>: une analyse de 215 votes concernant 169 thèmes touchant aux PME révèle que sur les 50 conseillers nationaux les plus favorables aux PME, 41 appartiennent à l'UDC.

<sup>19</sup> Breitenmoser, Unwägbarkeiten eines Rahmenabkommens, NZZ du 18 janvier 2018.

<sup>20</sup> Smartmonitor (2015): KMU-Rating 2011-2014. Die Gewerbefreundlichkeit der Mitglieder und Parteien im National- und Ständerat. Link: [http://www.ub.unibas.ch/digi/a125/sachdok/2015/BAU\\_1\\_6422448.pdf](http://www.ub.unibas.ch/digi/a125/sachdok/2015/BAU_1_6422448.pdf)

## 4.1 Dérégulation

La régulation, donc le nombre de réglementations contenues dans des lois, ordonnances et directives publiques, a pris une ampleur inquiétante en Suisse et charge de plus en plus les entreprises. Des extrapolations de l'Union suisse des arts et métiers (usam) ont montré que les coûts provoqués par l'ensemble des réglementations étatiques atteignent environ 50 milliards de francs par an, soit quelque 10% du produit intérieur brut.<sup>21</sup> Chaque régulation entraîne en effet des coûts de préparation, d'application et de contrôle qui chargent les entreprises et affectent leur compétitivité. Parallèlement, l'appareil étatique est inutilement gonflé, d'où des frais supplémentaires qui doivent être finalement supportés par les contribuables. Quelques exemples pour illustrer ce propos: le droit de l'aménagement du territoire et de la construction comporte aujourd'hui 140 000 articles et la TVA est accompagnée de brochures explicatives dont le volume atteint 2000 pages.<sup>22</sup> Le 1.1.2018 on comptait au seul niveau fédéral 5020 décrets en vigueur couvrant un total de 716 500 pages. 140 pages viennent s'y ajouter chaque semaine!<sup>23</sup> Près de 60% de ce flot de papier doit être mis sur le compte d'accords et de traités internationaux que la Confédération conclut en nombre croissant. Et c'est sans compter les réglementations des cantons et des communes. Ce développement restreint non seulement la marge de manœuvre des entreprises, mais il impose à l'économie des charges administratives croissantes pour répondre aux exigences des administrations publiques.

**Conclusion:** la Confédération publie chaque semaine 140 pages de réglementations supplémentaires. Cette manie régulatrice accroît les charges administratives des entreprises et empêche la création d'emplois productifs.

Face à ce développement, la réduction et la compensation de la régulation sont devenues un thème clé de l'UDC. Pour freiner l'afflux de nouvelles réglementations et supprimer des réglementations en vigueur, il faut commencer par introduire de nouvelles règles institutionnelles, par exemple une **règle de compensation** (one in, one/two out, c'est-à-dire que pour chaque nouvelle régulation, il faut supprimer une ou deux anciennes réglementations) ou un frein aux réglementations qui plafonne les coûts globaux des réglementations nouvellement introduites (par ex., par rapport au PIB). Il faut de surcroît **évaluer systématiquement les réglementations existantes** et dresser la liste de celles qui sont devenues superflues. Un taux d'allègement fixe obligatoire (par ex., 10%) doit veiller à ce que la réduction ait effectivement lieu.

La Suisse reprend trop souvent aveuglément des **standards et des normes internationaux** dont on sait qu'ils génèrent une forte régulation. Selon des experts, la moitié environ du travail législatif annuel de la Confédération est due à la reprise de droit international.<sup>24</sup> Il s'agit, dans ce domaine également, de veiller à une juste mesure, de vérifier d'un œil critique les réglementations en vigueur et d'abroger celles qui ne sont pas nécessaires.

Des **analyses ultérieures** permettent de vérifier régulièrement l'efficacité des lois et de déterminer les possibilités de les améliorer. Grâce à ce procédé, on peut identifier les réglementations inefficaces dans le but de les abroger. La **limitation temporelle des nouveaux décrets et lois** (clause sunset) est un autre moyen de réduire efficacement le nombre de réglementations.

---

<sup>21</sup> Union suisse des arts et métiers (usam): <http://www.sgv-usam.ch/politische-schwerpunkte/regulierungskosten.html>

<sup>22</sup> seco 2013

<sup>23</sup> Auswege aus dem Regulierungsdickicht II, S.14 Avenir Suisse: <https://www.avenir-suisse.ch/files/2001/01/Auswege-aus-dem-Regulierungsdickicht.pdf#viewer.action=download>

<sup>24</sup> Auswege aus dem Regulierungsdickicht II, S.9 Avenir Suisse: <http://www.avenir-suisse.ch/wp-content/uploads/2016/03/Auswege-aus-dem-Regulierungsdickicht-II.pdf?3bc6ff>

Les décrets en vigueur doivent être systématiquement passés au crible pour éliminer les réglementations inutiles. Les conseillers fédéraux doivent également assumer leurs responsabilités et donner le bon exemple en indiquant quelles ordonnances inutiles de leur propre département ont été abrogées.

En outre, le Conseil fédéral doit enfin ordonner à son administration d'annoncer clairement, déjà au moment de la procédure de consultation, les coûts générés par les nouvelles lois ou ordonnances pour les entreprises et l'économie dans son ensemble. Chaque réglementation a son prix et celui-ci doit être affiché.

### **Exigences de l'UDC**

Des mesures concrètes doivent être prises pour freiner le zèle régulateur du Conseil fédéral, du Parlement et de l'administration déclenché par les pressions des ONG, des organisations lobbyistes, des syndicats et d'autres associations de gauche:

- introduire le principe "One In-Two Out" pour les nouveaux décrets fédéraux. A chaque fois qu'un nouveau décret est mis en vigueur, des décrets anciens entraînant des coûts de régulation deux fois plus élevés doivent être abrogés. Les accords et conventions conclus avec l'étranger, le droit étranger appliqué en Suisse et les ordonnances doivent être inclus dans cet effort (mo. Martullo 16.3543, in. parl. Vogt 16.435).
- Préparation d'un projet de loi fédérale sur la réduction de la densité normative et la réduction des charges administratives grevant les entreprises (mo. Sollberger 16.3388).
- Une analyse obligatoire de la qualité de la réglementation dans le rapport explicatif accompagnant la procédure de consultation (in. parl. Knecht 16.500).
- introduire rapidement le droit de veto contre des ordonnances conformément à l'in. parl. Aeschi (14.442) qui a été approuvée. Le Parlement doit avoir la possibilité de casser des ordonnances du Conseil fédéral s'il constate qu'elles ne sont pas conformes à l'esprit de la loi.
- introduire un frein aux réglementations: plafonner le coût total annuel des nouvelles réglementations, par ex. en relation avec la croissance du PIB (mo. Bigler 16.3360)
- chaque département adresse tous les deux ans un rapport au Parlement dans lequel il passe en revue un quart de ses lois et indique lesquelles peuvent être soit purement et simplement supprimées, soit adaptées aux besoins des PME dans le sens d'une dérégulation. Par exemple, la loi sur le travail (LTr) pourrait être révisée de sorte que la saisie du temps de travail ne s'appliquerait obligatoirement plus qu'aux salariés ayant un revenu annuel inférieur à une certaine valeur seuil (par ex., 91 000 francs)
- chaque conseiller fédéral doit réviser 10% de ses ordonnances par an pour leur donner une forme plus favorable aux PME ou pour les supprimer de sa propre compétence. Cet effort est surtout nécessaire au DFER.
- introduire des "clauses sunset" garantissant que les décrets soient limités dans le temps sous certaines conditions; le Conseil fédéral doit en outre examiner la possibilité d'introduire une limitation temporelle dans tous les projets de lois et faire des propositions dans ce sens (in. parl. Vogt 16.437).
- Réduction systématique des dépenses des offices fédéraux qui imposent à l'économie des charges bureaucratiques comme l'Office fédéral de la statistique dont les dépenses pourraient sans peine être réduites de la moitié au moins.

#### 4.1.1 L'harmonisation internationale accélère la régulation

Sous la pression des tendances internationales à l'harmonisation du droit, la Suisse s'est imposé des réglementations excessives en y ajoutant même parfois, dans un souci de perfectionnisme totalement déplacé, le fameux "swiss finish". Les moteurs de ce développement nocifs sont notamment l'UE, l'OCDE, le G20, mais aussi la pratique de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) qui s'immisce de plus en plus souvent dans des domaines économiques (par ex., le droit de la prescription, le droit des assurances sociales, etc.). L'extension constante des mesures d'accompagnement relatives à l'accord de libre circulation des personnes avec l'UE a également généré de nouvelles lois (par ex., la loi sur les travailleurs détachés) et introduit une nouvelle bureaucratie de contrôle qui affecte gravement la souplesse du marché du travail, autrefois un atout important de l'économie suisse.

De nouveaux projets de régulation sont en préparation ou sont en fin de procédure parlementaire. Ils défavorisent eux aussi l'économie suisse face à une concurrence internationale de plus en plus dure. A relever par exemple la loi sur les services financiers (LSFin), la loi sur les établissements financiers (LEFin), la révision du droit des sociétés anonymes, l'introduction d'un contrôle des salaires, des quotas de femmes dans les directions des entreprises, de nouvelles exigences éthiques imposées aux groupes industriels internationaux, le nouveau droit successoral, un nouveau péage routier (mobility pricing), la stratégie énergétique du Conseil fédéral ou encore la révision de la loi sur les denrées alimentaires.

#### Exigences de l'UDC

- Il faut renoncer à des projets excessifs ou alléger les projets de réglementation en cours (révision de la loi sur l'égalité des droits, droit des sociétés anonymes, droit successoral, etc.).
- La Suisse ne doit pas conclure des accords internationaux qui lui imposent la reprise automatique de droit étranger, faute de quoi les régulations échapperont à tout contrôle. Lorsqu'elle reprend du droit étranger, la Suisse doit renoncer à un "swiss finish" inutilement perfectionniste (in. parl. Vogt 16.440).
- Les contrôles étatiques des employeurs doivent être mieux coordonnés par une meilleure coopération des organes de contrôle. Les contrôles des salaires par l'AVS et l'assurance-accidents doivent être exécutés de manière coordonnée et planifiée entre les organes de contrôle (par ex., caisses de compensation AVS, SUVA, assurances-accidents privées, caisses-maladies, organe d'exécution des CCT, etc.).

#### 4.2 Infrastructure (énergie, transports, tourisme)

La Suisse profite jusqu'à ce jour d'un **approvisionnement énergétique efficace**, fiable et avantageux avec une forte production électrique nationale. La nouvelle loi sur l'énergie met en péril l'approvisionnement fiable et avantageux de l'économie et de la population.

La nouvelle loi sur l'énergie restreint non seulement notre liberté, mais elle réduit notre qualité de vie. Elle menace notre prospérité et nos emplois. En outre, elle nous coûtera extrêmement cher. L'Association des entreprises électriques suisses (AES) estime à environ 200 milliards de francs le coût total de la stratégie énergétique jusqu'en 2050 (loi sur l'énergie et autres mesures qui y sont liées). Ce coût est composé des diverses taxes d'incitation sur l'électricité, l'huile de chauffage, l'essence et la consommation en général qui renchériront massivement. La nouvelle loi sur le CO2 prévoit des charges supplémentaires comme une interdiction des chauffages à l'huile, des valeurs limites renforcées pour les véhicules ainsi qu'une réduction



de moitié des émissions de CO2 jusqu'en 2030 conformément au traité de Paris sur le climat. La facture de cette opération devra être réglée par les citoyens et l'économie. Le projet de loi sur le CO2, qui est actuellement à l'examen dans une commission parlementaire, prévoit un doublement de la taxe. Les carburants coûteront jusqu'à 26 centimes de plus par litre. A cela s'ajoutent des hausses massives du prix de l'électricité ainsi que de tous les produits fabriqués et transportés en Suisse. L'application de la Stratégie énergétique 2050, de la loi sur l'énergie et des autres lois qui suivront augmentera les charges d'un ménage de 4 personnes de 3200 francs par an en moyenne. Les PME, qui ne peuvent pas échapper à ces obligations, devront une fois de plus passer à la caisse. Les coûts supplémentaires générés par la loi sur l'énergie et les autres lois (la loi sur le CO2, notamment) ainsi que par les mesures prises parallèlement chargeront sensiblement le commerce de détail, le bâtiment, le tourisme et, d'une manière générale, les arts et métiers. Le coût des transports de denrées alimentaires et de produits industriels, mais aussi les frais d'arrivée et de départ des touristes augmenteront rapidement. Les exportations renchériront alors que la Suisse souffre aujourd'hui déjà du prix élevé de sa production.

## L'UDC

- refuse par principe la nouvelle loi sur le CO2 qui provoque une hausse des coûts et affecte la compétitivité des entreprises suisses. Le projet actuellement examiné en commission parlementaire prévoit une limite maximale de la taxe de 52,5 centimes par litre d'huile de chauffage, soit une augmentation du facteur 17,5 par rapport au prélèvement initial.
- refuse catégoriquement de nouvelles taxes et redevances qui renchériront l'énergie et la consommation en général.
- se bat contre des taxes d'incitation et d'encouragement ainsi que contre toutes les nouvelles régulations et prescriptions dans le domaine de l'énergie, de l'environnement et du climat qui nuisent surtout aux arts et métiers ainsi qu'aux régions périphériques.
- s'engage pour le maintien du mix énergétique actuel qui a fait ses preuves et refuse l'abandon pour des motifs politiques des centrales nucléaires existantes ainsi que la détérioration volontaire des conditions-cadres de certains agents énergétiques, tout comme le durcissement des valeurs limites environnementales et, d'une manière générale, de la politique climatique suisse.

A côté d'un approvisionnement suffisant en énergie, l'économie et la population ont également besoin d'une **infrastructure de transport** adaptée à la demande, performante et bien entretenue. La forte croissance du trafic durant les décennies écoulées pose des problèmes énormes à notre infrastructure. Des goulets d'étranglement se produisent à de nombreux endroits, notamment sur les routes (22 000 heures d'attente dans les bouchons par an, tendance à la hausse). Ces pertes de temps coûtent au moins deux milliards de francs par an à l'économie.

L'UDC s'engage à ce que les moyens financiers limités à disposition de l'infrastructure soient engagés de manière judicieuse et sans préjugés idéologiques. L'efficacité et l'économie des moyens de transport doivent être les premiers critères de décision.

Durant les vingt années écoulées, la Confédération a donné la priorité aux transports publics et au transfert des transports de la route au rail en dépensant des dizaines de milliards de francs à cet effet. Les vingt prochaines années doivent être placées sous le signe de la route, comme c'est d'ailleurs le cas dans les pays voisins de la Suisse.

## Exigences de l'UDC

- Des marchés ouverts et l'ouverture à l'égard de l'UE exigent une infrastructure routière adéquate.
- L'achèvement du réseau des routes nationales doit être accéléré; les goulets d'étranglement doivent être éliminés et l'autoroute entre Berne et Winterthour doit être élargie à six voies dans les plus brefs délais.
- Chaque mode de transport bénéficie des fonds qu'il produit (via les impôts, taxes et redevances actuels). Ce principe empêche efficacement les détournements de fonds à d'autres fins.
- Chaque augmentation des redevances existantes et chaque introduction d'une nouvelle redevance doit être soumise au référendum facultatif.
- Les comptes des différents modes de transport doivent être clairs et compréhensibles pour tous.
- La politique des transports doit être exempte de mesures chicanières. Il n'est pas question de défavoriser la route par rapport au rail. Le libre choix du moyen de transport doit être garanti.
- Halte au subventionnement transversal du rail, du trafic régional de personnes ainsi que du trafic cycliste par les taxes et redevances grevant le trafic routier motorisé.
- Le degré de financement propre du trafic ferroviaire et du trafic régional de personnes doit être augmenté.
- Non à des hausses des prix des carburants pour des raisons politiques.
- Les restrictions et entraves imposées actuellement au commerce des automobiles doivent être supprimées. Les règles d'importation, la taxe CO<sub>2</sub>, les droits de douane et les prescriptions d'admission de véhicules importés doivent être les mêmes pour tous les acteurs du marché.

### 4.3 Maintenir les coûts salariaux annexes à un bas niveau

**Les employeurs et les salariés supportent largement les institutions sociales par les prélèvements sur les salaires.** En 2017, les cotisations sociales (AVS, AI, APG, AC) des employeurs et des salariés ont atteint entre 11,25 et 12,45%.<sup>25</sup> Ajoutés au niveau élevé des salaires suisses en comparaison internationale, ces prélèvements chargent lourdement les entreprises. Les coûts de la main-d'œuvre en Suisse sont deux fois plus élevés que dans la moyenne de l'UE.<sup>26</sup> Chaque franc doit d'abord être gagné. Une nouvelle mise à contribution des entreprises par une augmentation des charges salariales annexes réduit leur compétitivité et doit donc être évitée. Il existe pourtant des revendications dans ce sens. Des élus de la gauche et du centre demandent, par exemple, un congé de paternité financé par le biais des allocations pour perte de gain ou encore des contributions supplémentaires pour l'AVS ou pour la garde extrafamiliale des enfants.

---

<sup>25</sup> Office fédéral des assurances sociales

<sup>26</sup> Office fédéral de la statistique

## Exigences de l'UDC

- Il faut systématiquement renoncer à de nouveaux prélèvements sur les salaires et à toute augmentation des prélèvements existants. La pérennité des institutions sociales doit être principalement assurée par des mesures structurelles. L'UDC s'oppose catégoriquement à tout projet financé par une augmentation des prélèvements sur les salaires.
- L'assurance-chômage doit être déchargée par la gestion et la limitation de l'immigration. On pourrait ainsi renoncer au pour cent supplémentaire prélevé sur les salaires (contribution de solidarité).
- Les prélèvements sur les salaires doivent rester constants après l'âge de 50 ans pour ne pas renchérir l'emploi de salariés âgés. Cet aspect doit être pris en compte lors de la réédition du projet Prévoyance vieillesse 2020, qui a échoué dans les urnes.
- Les contrôles des employeurs et des travailleurs doivent être fortement réduits.
- Il faut supprimer les doubles emplois dans les procédures officielles de contrôle. Lorsqu'une instance externe a procédé à un contrôle et accepté le résultat, il n'est pas nécessaire de faire un "contrôle du contrôle". Un exemple: le chauffage d'une entreprise est vérifié par un spécialiste diplômé externe, puis la même installation est recontrôlée par un fonctionnaire.

### 4.4 Marché du travail souple

La Suisse a bénéficié dans le passé d'un marché du travail libéral et souple. Cela signifie concrètement que les employeurs et les salariés organisaient leurs rapports de travail dans une large mesure en fonction de leurs besoins et sur la base de contrats de travail individuels. Les entreprises pouvaient ainsi réagir sagement à l'évolution de la conjoncture et au changement structurel (par ex., en adaptant temporairement les horaires de travail) et les salariés pouvaient choisir le poste qui convenait le mieux à leurs intérêts.

Un marché du travail souple est la meilleure protection contre le chômage et permet à un maximum de personnes d'accéder au marché pour y trouver du travail et un bon revenu. Un droit du travail libéral et un processus décentralisé de formation des salaires entre les employeurs et les salariés, voilà les principaux atouts du marché du travail suisse.

#### 4.4.1 Sauvegarder la souplesse du marché du travail

Contrairement à la Suisse, nos voisins ont des marchés du travail fortement réglementés, voire sur-réglementés. C'est par exemple le cas de la France et des pays sud européens. Les jeunes professionnels et jeunes diplômés des universités, de même que les personnes peu qualifiées sont désavantagés par des salaires minimaux trop élevés. De plus, une protection légale excessive de l'emploi (protection contre les licenciements, contrôle des horaires de travail, limitations des domaines d'activité, etc.) a pour effet que les employeurs ne recrutent que modérément sur le marché du travail. Ce système provoque une société à deux classes avec des personnes intégrées qui ont un emploi et un grand nombre de chômeurs de longue durée. Des tensions sociales en sont la conséquence. Les syndicats prennent régulièrement des mesures de combat social. Les grèves sont à l'ordre du jour. Quant aux gouvernements, ils ne parviennent plus à corriger ces systèmes rigides et hostiles aux activités économiques.

Malheureusement on constate en Suisse aussi depuis quelques années des efforts visant à saper le modèle à succès qu'est un marché flexible du travail. Le peuple s'est cependant opposé à plusieurs reprises à des initiatives socialistes exigeant des salaires minimaux dans tout le pays ou des salaires limités par l'Etat.

### **Les étrangers sont deux fois plus souvent au chômage que les Suisses**

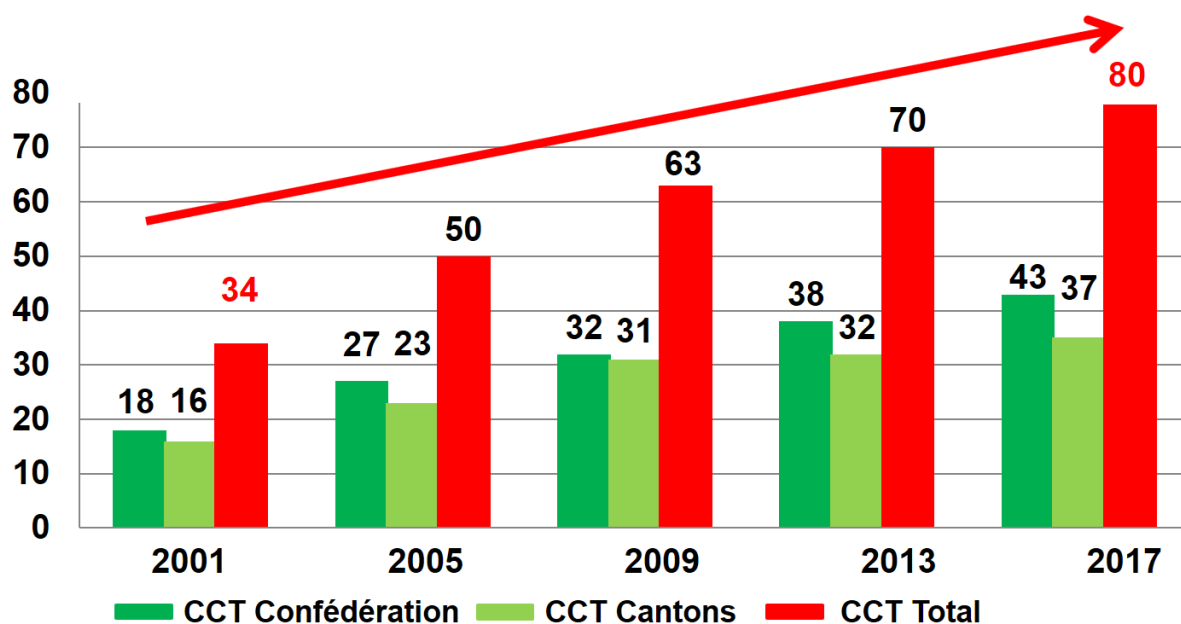
En 2017, le taux de chômage chez les étrangers était de 5.7% contre seulement 2,3% chez les Suisses. Le chômage structurel, qui persiste également en des périodes de forte conjoncture, est aujourd'hui supérieur de 1% à celui enregistré avant l'introduction de la libre circulation des personnes avec l'UE. Les branches occupant un nombre d'étrangers supérieur à la moyenne, comme la gastronomie et le bâtiment (44 et 35%) affichent aussi un taux de chômage disproportionné (10.8 et 9,9%). Un ouvrier de chantier gagnant en moyenne en Italie moins de 2500 francs contre 6068 francs en moyenne en Suisse, la pression sur les salariés locaux augmente forcément. Pour éviter un dumping salarial, la Suisse a pris pour la première fois en 2004 sous la pression de la gauche les fameuses mesures d'accompagnement. Résultat: un dispositif opaque et bureaucratique de régulation. Les interventions de l'Etat sur le marché du travail et la bureaucratie de contrôle s'alourdissent constamment. En 2016, quelque 163 000 personnes ont été contrôlées et 42 000 contrôles ont été réalisés, soit cinq fois plus qu'en 2004! Le prix moyen d'un contrôle est de 500 francs.

### **De plus en plus de conventions collectives de travail à cause des mesures d'accompagnement**

Le nombre de conventions collectives de travail (CCT) a massivement augmenté depuis l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes en 2002. Aujourd'hui, plus de deux millions de salariés sont soumis à une CCT. Les syndicats agissent comme représentants officiels de plus de la moitié des salariés alors que 15% seulement d'entre eux sont membres d'un syndicat. Bien que le peuple ait refusé en 2014 l'initiative populaire pour des salaires minimaux, 1,8 million de salariés, donc un travailleur sur trois, sont soumis à une réglementation fixant un salaire minimal.

Le plus inquiétant dans cette situation est que le Conseil fédéral et les autorités cantonales interviennent de plus en plus souvent sur le marché du travail moyennant des **conventions collectives de travail ayant force obligatoire**. Le nombre de ce type de CCT était de 34 avant l'introduction de la libre circulation des personnes. On en compte 80 aujourd'hui!

## Aujourd'hui, il y a deux fois plus de CCT étendues qu'en 2001.



→ 25% des travailleurs sont soumis à une CCT étendue !

Evolution du nombre de CCT ayant force obligatoire entre 2001 – 2017.

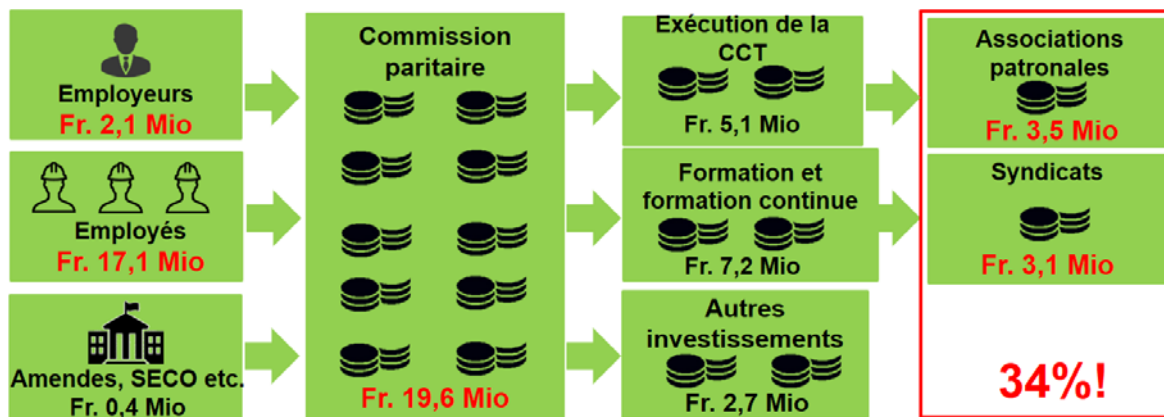
Un salarié sur quatre travaille aujourd'hui dans une branche où tous les employeurs et salariés sont soumis au même contrat de travail. Cette situation entrave massivement la concurrence; elle maintient des structures surannées et entraîne un renchérissement général parce que personne ne peut accepter ou offrir des conditions différentes. C'est dans les branches à forte proportion d'étrangers comme la location de services, la gastronomie, le bâtiment et le commerce de détail que l'on trouve le plus grand nombre de salariés soumis à une CCT ayant force obligatoire.

### Les CCT remplissent les caisses des syndicats et organisations patronales

Non seulement les CCT stoppent le recul constant des effectifs des syndicats, mais elles fonctionnent en plus comme de véritables machines à faire de l'argent pour ces organisations. Les syndicats et les associations d'employeurs touchent chaque année plusieurs millions de francs pour l'exécution des CCT et la formation. Cet argent provient d'un fonds alimenté par des prélèvements sur les salaires et les cotisations des employeurs. Par exemple, la commission paritaire de la gastronomie disposait en 2016 de recettes de 19,6 millions de francs (17,1 millions proviennent des employeurs), dont 6,6 millions de francs (34%) sont allés aux syndicats et aux associations patronales pour l'application des CCT. Dans le secteur du bâtiment, où la commission paritaire gère 46 millions de francs au total (23,6 millions proviennent des prélèvements sur les salaires), 10,1 millions de francs ont été reversés aux syndicats et aux organisations patronales. Les cours de formation et de perfectionnement, qui sont en règle générale organisés directement par les syndicats et les associations patronales et constituent donc une ressource financière supplémentaire, portent sur des thèmes comme "Contrat de travail et résiliation", "Maladie maternité et assurances sociales" ou encore "Langue et culture générale". Bien que ces formations soient censées rendre les travailleurs nationaux plus compétitifs, le taux de chômage dans ces branches est toujours largement supérieur à la moyenne.

## Les CCT sont des machines à sous pour les associations patronales et les syndicats – exemple 1

### CCT de l'hôtellerie et de la restauration

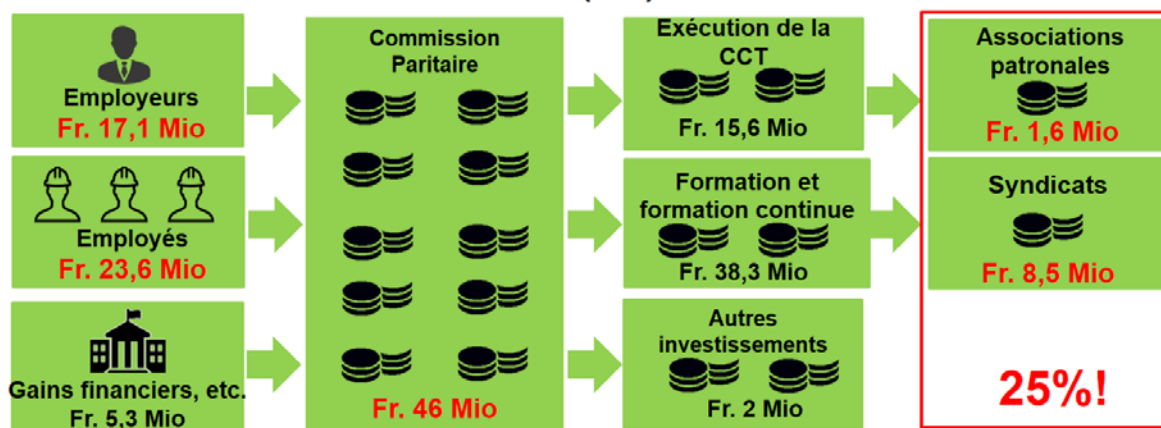


→ Les associations patronales et les syndicats s'enrichissent sur le dos des employeurs et des employés!

Source: L-GAV, Jahresrechnung (2016).

## Les CCT sont des machines à sous pour les associations patronales et les syndicats – exemple 2

### Convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse (CN)



→ Les associations patronales et les syndicats s'enrichissent sur le dos des employeurs et des employés!

Source: Parifonds, Geschäftsbericht (2016).

Les mêmes syndicats, qui profitent déjà des retombées des CTT à force obligatoire, gèrent également des caisses de chômage. Chaque chômeur rapporte donc de l'argent aux syndicats! Ces derniers font le décompte des indemnités de chômage et reçoivent à cet effet une contribution administrative de la Confédération. **Le syndicat Unia a touché en 2016 environ 52 millions de francs pour sa caisse de chômage, le syndicat Syna 8,4 millions de francs.**

Il est également urgent d'adapter la **législation en matière de protection de l'emploi** aux conditions actuelles. Cette législation industrielle remonte au siècle passé et ne répond absolument plus aux exigences du monde du travail moderne. Une libéralisation serait nécessaire non seulement pour tenir compte de la diversité croissante des formes de travail (de l'horaire de travail annuel jusqu'aux divers modèles de travail à domicile), mais **elle répondrait aussi aux besoins de nombreux salariés**. La saisie du temps de travail doit être adaptée aux exigences d'horaires de travail souples. Il serait également souhaitable d'introduire la possibilité de faire une déclaration de renonciation dans un nombre de branches aussi grand que possible. Les horaires d'ouverture des commerces mériteraient aussi une large libéralisation. Toujours obligatoire, le **contrôle de la saisie du travail** ne répond absolument plus aux exigences actuelles.

#### **Exigences de l'UDC**

- Abrogation de l'accord de libre circulation des personnes et réduction des mesures d'accompagnement.
- Retour au système, qui a fait ses preuves avec des contingents et des plafonds, que la Suisse appliquait dans tout le pays jusqu'en 2001.
- Stopper l'extension insidieuse des conventions collectives de travail à des rapports de travail extérieurs à la branche moyennant des déclarations de force obligatoire.
- Levée et remplacement des actuelles mesures contraignantes (CCT avec force obligatoire) par des solutions reposant sur le partenariat social.
- Renoncer systématiquement à la conclusion de nouveaux contrats de travail types.
- Le droit du travail dans le domaine de la saisie du temps de travail doit être adapté aux conditions actuelles et assoupli. Par exemple, des employés dirigeants et des spécialistes professionnels doivent être libérés de la saisie du temps de travail. Il faut examiner la possibilité d'introduire une déclaration de renonciation dans certaines branches.
- L'autorégulation par les branches doit être renforcée. Elle doit être préférée à une réglementation légale détaillée. Si une nouvelle loi est édictée dans ce domaine, elle doit mentionner explicitement le principe de l'autorégulation.

#### **4.5 Sécurité du droit**

Une économie attractive a non seulement besoin d'une grande liberté entrepreneuriale, mais aussi de conditions-cadres prévisibles à long terme, donc notamment d'un système légal se distinguant par une grande stabilité. Il s'agit en particulier de protéger les droits de la liberté et de la propriété ainsi que de doter le pays d'un droit fiscal performant et d'un droit des sociétés anonymes svelte. Le développement en partie chaotique du droit international a provoqué en

Suisse une accélération de la cadence régulatrice. Dans le but de sauvegarder un cadre juridique libéral et d'offrir ainsi à l'économie suisse un avantage par rapport à ses concurrentes étrangères, la Suisse doit sauvegarder sa souveraineté juridique.

#### 4.5.1 Prévisibilité du système juridique (y compris le droit des sociétés anonymes)

La Suisse a bénéficié durant des décennies d'une excellente réputation en termes de sécurité. Il ne s'agit pas seulement de la sécurité face à la criminalité et aux agressions, mais aussi de la sécurité du droit qui permet de développer et d'assurer à long terme des avantages concurrentiels. Citons à titre d'exemple le frein à l'endettement et son respect strict jusqu'en 2003. Grâce à ce dispositif, la Suisse jouit d'une excellente cote de crédit au niveau des finances publiques. Svelte et efficace, le droit des sociétés formait une base stable pour la création de structures d'entreprise compétitives parce qu'il se contentait de fixer un cadre pour le bon fonctionnement des sociétés.

La Suisse a réussi à se positionner intelligemment dans les rapports économiques internationaux en s'affiliant à des réseaux régulateurs globaux comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui lui permet de profiter d'échanges aussi libres que possible, au lieu de s'intégrer dans des systèmes juridiques connaissant un développement dynamique et dans des institutions centralisatrices. Il suffit de considérer la situation économique dans les pays voisins pour constater que l'économie suisse s'est mieux développée avec les accords bilatéraux que si elle était membre de l'UE.

La Suisse s'est ainsi ménagé des marges de manœuvre juridiques et a su conserver des caractéristiques originales importantes. En revanche, elle a abandonné à la légère ces dernières années quelques piliers importants de la place financière suisse, comme la protection de la sphère privée financière, en cédant à des pressions étrangères alors qu'en réalité les places financières n'ont pas toutes été placées sur un pied d'égalité.

La Suisse a de grands défis à relever en matière de sécurité du droit. Elle doit notamment définir ses conditions-cadres fiscales dans le contexte international de manière à ce que les sociétés internationales continuent de considérer une implantation en Suisse comme une option favorable à long terme. Remplaçant l'efficace modèle d'imposition des holdings, le projet fiscal 17 joue un rôle déterminant à ce niveau. Pour sauvegarder son autodétermination juridique, la Suisse doit veiller à ne pas s'empêtrer encore plus dans des systèmes qui exigent une reprise dynamique et obligatoire de droit étranger. Le droit à l'**autodétermination** doit dans tous les cas être sauvegardé.

L'initiative populaire "Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)" clarifie enfin le rapport entre le droit suisse et le droit international. Elle ménage une indispensable marge de manœuvre législative et contribue ainsi à la **sécurité du droit**. Les réserves d'un point de vue économique sont infondées. La Suisse continuera d'observer les accords internationaux qu'elle a signés. On ne voit d'ailleurs guère d'accords en vigueur qui seraient en contradiction avec la Constitution fédérale puisque la constitutionnalité des accords est à chaque fois vérifiée avant leur approbation par le Parlement.



Voici ce qu'exige l'**initiative pour l'autodétermination "Le droit suisse au lieu de juges étrangers"**:

- sauvegarder la sécurité et la stabilité du droit en clarifiant le rapport entre le droit national et le droit international.
- conserver l'autodétermination des Suissesses et des Suisses et, partant, sauvegarder une démocratie directe unique au monde.
- le droit constitutionnel suisse approuvé par le peuple et les cantons est la source suprême du droit national.
- empêcher une reprise automatique ("dynamique") de droit UE et de droit international (droit des peuples).
- refus de juges étrangers décidant du sort de la Suisse.
- sauvegarder l'indépendance et assurer ainsi la liberté et la prospérité.
- contraindre le Conseil fédéral et le Parlement de respecter à nouveau la volonté du peuple et d'appliquer les décisions du souverain, par exemple concernant la gestion de l'immigration.

C'est devenu une mode auprès des politiciens du centre-gauche de présenter la démocratie directe, et notamment le droit d'initiative, comme une atteinte à la sécurité du droit. Ces élus du peuple semblent considérer le peuple comme un facteur de trouble du simple fait qu'il refuse de suivre sans discuter leurs tendances à l'internationalisation. Voilà pourquoi ces milieux tentent constamment de restreindre le droit d'initiative, ce qui serait désastreux pour notre pays. C'est précisément la vision différenciée des citoyennes et des citoyens qui apporte une contribution essentielle à la stabilité de la Suisse. La démocratie directe empêche des décisions politiques précipitées, réduit les craintes de la population en les portant sur la scène politique, alors que dans d'autres pays les problèmes de même sorte se cumulent pour finalement provoquer des réactions violentes et incontrôlées.

### **Exigences de l'UDC**

- La démocratie directe et le droit d'initiative doivent être sauvegardés et même renforcés, par exemple moyennant l'initiative pour l'autodétermination qui veille à ce que la Constitution fédérale demeure la source suprême du droit suisse.
- Un rattachement à un système prévoyant une reprise automatique ("dynamique") de droit UE doit être catégoriquement refusé.
- Un accord-cadre institutionnel avec l'UE doit également être empêché. Le traité proposé n'est démocratique qu'en apparence. En réalité, toute modification voulue par Bruxelles doit être reprise sans discussion par le Conseil fédéral, le Parlement et le peuple. Par exemple, si le peuple refusait un changement, tout l'accord-cadre serait menacé. A la moindre modification, la Suisse serait placée devant le choix "tout ou rien", si bien qu'un refus est impossible dans la pratique.
- Le droit des sociétés anonymes, qui contribue à la compétitivité de la Suisse, doit être sauvegardé. Il faut renoncer à de nouvelles révisions du droit des sociétés anonymes à l'exception des réglementations concernant les rémunérations (initiative Minder). Il n'est en particulier pas nécessaire de régler en détail la manière dont les entreprises doivent s'organiser, d'étendre aux PME le droit régissant les sociétés cotées en

bourse, de réglementer des quotas féminins ou encore d'introduire de nouvelles voies de plainte aux frais des entreprises.

- Les droits populaires doivent être sauvegardés. Il ne faut en aucun cas les affaiblir (par ex., par un durcissement des règles de validité des initiatives, une augmentation du nombre de signatures, etc.).

#### 4.5.2 Protection de la propriété (y compris la propriété intellectuelle)

La propriété privée et sa protection sont des conditions indispensables à la prospérité et aux activités économiques. Or, la protection de la propriété privée est de plus en plus compromise au niveau mondial et malheureusement aussi en Suisse. Des outils d'expropriation introduits dans divers domaines politiques, des restrictions apportées à l'utilisation de la propriété, des intérêts négatifs ou encore la limitation de l'utilisation de l'argent liquide sont autant d'atteintes au droit de la propriété qui auront des conséquences problématiques et qui minent la confiance dans l'Etat.

La protection de la **propriété du logement** est prioritaire pour l'UDC. La propriété des Suissesses et des Suisses est menacée non seulement par l'augmentation constante des impôts et redevances, mais aussi par des exigences et restrictions croissantes imposées par l'Etat. Les locataires en souffrent également. Il faut en effet qu'il vaille la peine d'investir, de construire et de rénover pour qu'un nombre suffisant de logements à des prix abordables soient mis sur le marché. En outre, on assiste régulièrement à des tentatives de la Berne fédérale de restreindre la possibilité de percevoir à l'avance une partie du capital-vieillesse épargné pour fonder une entreprise indépendante ou pour financer l'achat d'un logement habité en propre. Le fait qu'il existe quelques rares cas où des personnes ont mal investi le capital perçu à l'avance ne justifie pas le bouleversement du système au détriment de la grande majorité des gens raisonnables. L'UDC lance une fois de plus un appel à la responsabilité individuelle. Si effectivement des personnes ayant perçu leur capital-vieillesse à l'avance doivent après leur mise à la retraite réclamer une assistance de l'Etat parce qu'ils ont mal engagé leurs fonds, les prestations complémentaires (PC) devront être réduites de manière correspondante.

Les brevets, les droits d'auteur et la protection des marques sont des acquis importants du système juridique moderne. La protection de la propriété intellectuelle permet aux entreprises d'exploiter des inventions et des innovations exclusivement pour leurs clients, mais de manière limitée en termes de durée, de lieu et de contenu. Faute d'une telle protection, on n'investirait plus dans de nouveaux développements. Partenaires scientifiques des entreprises, les universités profitent elles aussi de la propriété intellectuelle. Par rapport au nombre de ses habitants, la Suisse s'inscrit en tête du classement selon le nombre de brevets déposés.<sup>27</sup> Avec ses nombreuses industries déployant une intense activité de recherche (pharmacie, chimie, technologie, etc.), la Suisse a tout intérêt à s'engager au niveau mondial pour une protection efficace de la propriété intellectuelle. Elle doit donc agir dans ce sens au niveau international, que ce soit de manière multilatérale, par exemple via l'OMC, ou au niveau bilatéral dans le cadre d'accords de libre-échange.

L'initiative populaire "Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement" a abouti le 3 novembre 2016. Elle exige que les entreprises domiciliées en Suisse soient contraintes de tenir compte dans tous leurs processus commerciaux de la protection des droits

---

<sup>27</sup> Source: OCDE

humanitaires et de l'environnement (obligation de diligence). Cette règle s'appliquerait aussi aux activités étrangères de ces entreprises qui seraient contraintes de surveiller le respect de ces dispositions sur toute la chaîne de création de plus-values, donc jusqu'au dernier fournisseur. Cette initiative est totalement excessive et l'UDC la combattra. Les filiales étrangères d'entreprises domiciliées en Suisse doivent être jugées selon le droit local et non pas selon le droit suisse.

### **Exigences de l'UDC**

- La protection de la propriété privée est une priorité. L'UDC s'oppose à la mainmise de l'Etat sur les fonds des caisses de pension.
- La conclusion d'accords de libre-échange doit absolument comprendre des dispositions efficaces pour la protection de la propriété intellectuelle.
- Une solution pratique doit être rapidement trouvée pour la protection du secret professionnel des juristes d'entreprise.
- Il faut renoncer à imposer une obligation de diligence aux filiales étrangères d'entreprises domiciliées en Suisse.

### **4.5.3 Droit de la concurrence et des cartels**

Une pratique en matière de droit de la concurrence s'est développée en Suisse au fil des ans sur des bases législatives pragmatiques. Le Parlement s'est montré sensible à la diversité des intérêts dans ce domaine, si bien qu'il n'a pas, en termes législatifs, "jeté le bébé avec l'eau du bain" en adoptant des réglementations excessives. Les questions touchant au droit de la concurrence sont souvent complexes et les solutions simples sont difficiles à trouver, surtout dans le contexte international. Preuve en est notamment la discussion sans fin sur l'"îlot de cherté suisse" qui mélange le droit de la concurrence avec des données économiques tout en mettant en évidence des intérêts extrêmement divers.

Le droit des cartels doit lui aussi être svelte et viser une concurrence active. La liberté contractuelle doit cependant être respectée. Contrairement à la législation de l'UE qui comporte principalement des interdictions, le droit suisse se fondait jusqu'ici surtout sur une démarche visant les abus. L'autorité de la concurrence est chargée de vérifier si d'éventuelles ententes entre acteurs du marché en concurrence ont des effets économiques ou sociaux nuisibles. En revanche, des interventions relevant de l'économie de marché planifiée, une suspicion générale à l'égard des entreprises, des obligations contractuelles, des contrôles des prix, une inversion du fardeau de la preuve ou des obligations de livrer n'ont pas leur place dans ce système. Le cadre légal de la concurrence doit aussi avoir une certaine persistance afin qu'il puisse engendrer au fil des ans une pratique utile à tous.

### **Engagements de l'UDC**

- La Suisse doit maintenir sa pratique actuelle de lutte contre les abus et ne pas soupçonner d'une manière générale les entreprises.
- Le droit des cartels doit tenir compte de la réalité des PME et éviter d'imposer des charges administratives excessives aux entreprises, une inversion du fardeau de la preuve, etc.
- Pour la liberté contractuelle et économique.

## **5 Formation, recherche et innovation selon les besoins du marché**

### **5.1 Garantir le système de formation dual et un niveau d'instruction élevé**

L'indicateur réel de la qualité d'un système de formation professionnelle n'est pas un nombre aussi élevé que possible de diplômés universitaires, mais un taux de chômage aussi bas que possible et une quote-part aussi élevée que possible de travailleurs formés. Pour atteindre cet objectif, l'école obligatoire doit offrir une base solide dans les branches générales. Les disciplines des mathématiques et des sciences naturelles doivent occuper une place au moins aussi importante que les disciplines linguistiques et historiques. Tel n'est pas le cas aujourd'hui, si bien que l'école ne répond plus aux exigences de l'économie. Par ailleurs, on forme actuellement trop de jeunes gens dans les professions commerciales et dans le commerce de détail, ce qui augmente le chômage parmi les jeunes. En revanche, il y a un manque évident de jeunes s'engageant dans les mathématiques, l'informatique, les sciences naturelles et la technique, autant de branches qui sont d'une importance capitale pour la Suisse si elle ne veut pas être évincée des premiers rangs aux classements internationaux selon la capacité d'innovation.

Le système de formation dual avec un solide apprentissage professionnel doit être renforcé et constamment adapté aux nouveaux besoins de la pratique. Cette exigence est d'autant plus urgente que la numérisation de la société progresse. Il faut éviter des charges bureaucratiques inutiles aux entreprises formant des apprentis. En aucun cas notre système de formation professionnelle doit être sacrifié sur l'autel de l'uniformisation internationale de la formation.

Dans le cadre des efforts d'intégration, il faut créer dans notre système social des incitations poussant vers des formations professionnelles simples avec des perspectives et des possibilités de perfectionnement.

Les universités et hautes écoles doivent toujours viser des performances de pointe. Après celles des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, les universités suisses font partie des meilleures du monde. A ce niveau également, les exigences pour les diplômés doivent être adaptées aux besoins de l'économie et de la société et non pas être axées sur des carrières dans les administrations publiques. Les moyens financiers engagés par les pouvoirs publics doivent être concentrés dans ce sens. Un engagement d'entreprises et de branches économiques dans l'idée de partenariats et de sponsorings doit être salué.

#### **Exigences de l'UDC**

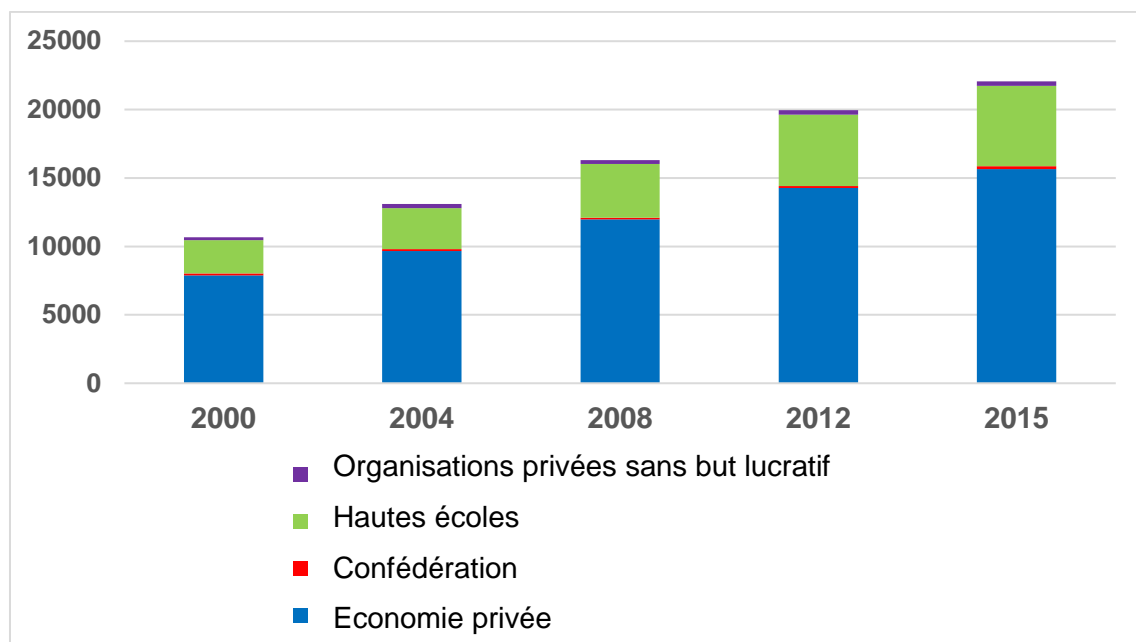
- Une solide formation de base à l'école obligatoire dans laquelle une grande place est donnée aux disciplines des mathématiques et des sciences naturelles.
- Le chômage des jeunes doit être combattu par un renforcement de la formation professionnelle. Pour assurer une relève professionnelle efficace et adaptée aux besoins, il faut fixer des priorités déjà au niveau des plans d'enseignement de l'école obligatoire.
- Les formations dans les différentes professions doivent être constamment adaptées aux nouvelles exigences et données de l'économie suisse. La numérisation occupe une place importante dans ce développement.
- Il n'est pas souhaitable de pousser encore la formation universitaire ou d'augmenter le taux de jeunes ayant un diplôme de maturité. En lieu et place, il faut accroître les exigences des examens de maturité afin que les bacheliers disposent du bagage nécessaire pour faire des études universitaires efficaces.

- Au niveau universitaire, la qualité doit l'emporter sur la quantité. L'accent doit être mis sur la formation de spécialistes hautement qualifiés qui sont d'une utilité maximale pour l'économie. En lieu et place de la pléthore de diplômés des sciences sociales et humaines, il faut former davantage d'ingénieurs et de diplômés des sciences naturelles en Suisse.
- Il n'est pas acceptable que les contribuables suisses subventionnent des étudiants étrangers qui, à la fin de leurs études, ne restent pas en Suisse.
- Les entreprises formant des apprentis doivent être libérées d'obligations bureaucratiques et de charges administratives superflues (motion Röstli 15.3469).

## 5.2 Recherche scientifique et innovation

L'innovation est le moteur du développement économique. Handicapée par des coûts élevés, un petit marché national et l'absence de matières premières, la Suisse doit absolument innover. Elle est donc devenue la championne du monde de l'innovation.<sup>28</sup> L'innovation se base sur les nouveautés issues des nombreuses formes de la recherche et du développement. La Suisse dépense 3,47% de son PIB pour la recherche et le développement, soit plus que les Etats-Unis (2,8%) ou l'UE (2%).<sup>29</sup> En valeur absolue, cela faisait 22 milliards de francs en 2015.<sup>30</sup> La recherche et le développement sont financés en Suisse à raison de deux tiers par les entreprises privées (dont presque la moitié de la pharmacie et la chimie et un quart de l'industrie des machines et high-tech) et d'un tiers par les pouvoirs publics.

### L'économie privée investit massivement dans le secteur suisse de la recherche



Recherche et développement – dépenses brutes en Suisse selon les secteurs, développement 2000-2015. Source: OFS, statistique R+D

<sup>28</sup> Global Innovation Index 2017 (<https://www.globalinnovationindex.org/analysis-indicator>)

<sup>29</sup> OECD (2018), Gross domestic spending on R&D (indicator)

<sup>30</sup> BFS (2017), Dépenses R+D intramuros en Suisse

La recherche et l'innovation ont absolument besoin de conditions-cadres favorables, soit de personnes bien formées, d'une faible régulation, de conditions fiscales compétitives, de stabilité politique ainsi que de la protection de la propriété intellectuelle.

Les connaissances acquises grâce à la recherche ne constituent pas, par elles-mêmes, une plus-value pour le pays. Des plus-values, donc de la prospérité, ne sont générées que si les connaissances sont commercialisées avec succès. Ce rôle revient aux entreprises. La Suisse ne tire donc un avantage maximal de la recherche que si les connaissances sont commercialisées par des entreprises suisses et rapportent des bénéfices. Les grandes entreprises et les PME travaillent main dans la main. Les PME ont besoin tout spécialement d'innovation, car elles doivent se concentrer sur les niches des marchés internationaux. C'est leur seul moyen de s'imposer par rapport aux groupes industriels mondiaux. Les pouvoirs publics peuvent les aider en soutenant une coopération pratique entre les hautes écoles et les entreprises. Il faut à cet effet formuler des objectifs économiques clairs et mesurables (emplois, recettes fiscales, etc.) et les contrôler. En revanche, il n'est guère productif que les pouvoirs publics soutiennent des prestations et infrastructures dont l'utilité est difficile à déterminer et qui sont enjolivées du titre pompant de "parcs d'innovation."

Les entreprises start-up qui résultent de recherches, d'investissements et de travaux novateurs intenses ne doivent en aucun cas être entravées au moment de leur fondation et dans le courant de leur développement. Elles exigent un contexte fiscal favorable. Il est notamment important de veiller à ce que ces nouvelles entreprises restent en Suisse pendant leur croissance et qu'elles ne déménagent pas dans des pays qui leur offrent de meilleures conditions-cadres. Dans ce cas, le fruit des efforts initiaux d'innovation serait perdu pour la Suisse.

### **Exigences de l'UDC**

- Conditions-cadres favorables pour une recherche axée sur la concrétisation.
- L'accès au capital-risque – par ex., via des avantages fiscaux – doit être simplifié afin d'améliorer les conditions-cadres de l'innovation.
- Coopération pratique et sans barrière administrative entre les hautes écoles et l'économie.
- La recherche scientifique doit être avant tout l'affaire des Universités et des EPF. Les tentatives des Hautes écoles spécialisées de faire plus de recherches doivent être refusées. Les HES doivent revenir à leur mandat premier, c'est-à-dire à l'enseignement.
- Fixer des objectifs économiques transparents et mesurables pour l'aide à la recherche, notamment concernant l'encouragement de la recherche et de l'innovation.
- Coordonner les efforts de la Confédération, des cantons et des communes afin que les nouvelles entreprises novatrices restent dans le pays et n'émigrent pas à l'étranger pour y trouver des conditions-cadres plus avantageuses.

### **5.3 Coopération internationale dans l'enseignement et la recherche**

Cela fait longtemps que les universités et hautes écoles suisses sont largement interconnectées au niveau international. Preuves en sont non seulement les fortes proportions d'étudiants, de doctorants et d'enseignants étrangers, mais aussi les nombreux partenariats conclus avec d'autres universités. Il est normal que les institutions suisses cherchent à coopérer avec les

meilleures partenaires du monde. Au niveau universitaire, ceux-ci se trouvent aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Asie.

La participation de la Suisse au programme de recherche Horizon 2020 n'est pas fautive, mais elle ne saurait être surestimée. S'agissant des flux financiers dans un sens et dans l'autre, le résultat est quasiment neutre: la Suisse verse à peu près autant d'argent à ce programme qu'elle en retire. Lorsque la Grande-Bretagne, principal pays UE en termes de recherche scientifique, aura quitté l'Union européenne, celle-ci n'aura plus d'université de pointe, donc d'institutions qui apparaissent aux 40 ou 50 premières places des différents classements internationaux.

<b>Universités européennes aux 40 premières places du classement Times University</b>		
<i>Rang</i>	<i>Institution</i>	<i>Land</i>
1	University of Oxford	GB
2	University of Cambridge	GB
8	Imperial College London	GB
10	<b>EPF Zurich</b>	CH
16	University College London	GB
25	London School of Economics	GB
27	University of Edinburgh	GB
34	Universität München	D
36	King's College London	GB
38	Karolinska Institute	S
38	<b>EPF Lausanne</b>	CH

Source: Times University Ranking

Une coopération ponctuelle, bilatérale ou multilatérale avec les meilleures universités et institutions de recherche de l'UE est bien entendu aussi possible sans le programme Horizon 2020. Ces coopérations souples et décentralisées sont de toute manière préférables à des programmes rigides et centralisés comme Horizon 2020. Les universités peuvent agir de façon plus indépendante et n'ont pas besoin de quémander de l'argent à Bruxelles pour des projets de recherche qui sont fréquemment imposés par l'UE, souvent même pour des motifs idéologiques.

Le programme d'enseignement Erasmus+ est cher et inefficace. Une petite partie seulement des moyens financiers engagés sert à l'échange d'étudiants qui peut aussi être organisé d'une autre manière par les autorités suisses, par les universités et, surtout, par les étudiants eux-mêmes. La Suisse a fait de bonnes expériences avec sa propre solution dans laquelle la Confédération assume une partie des coûts des échanges d'étudiants, d'élèves des écoles professionnelles et d'élèves du degré secondaire.

### **Exigences de l'UDC**

- La coopération internationale des universités doit se dérouler au niveau mondial et ne pas se focaliser sur l'UE.
- L'association au programme de recherche Horizon 2020 n'est pas fautive, mais elle est onéreuse. Cette participation doit être modulée en fonction des résultats. La Suisse ne doit pas s'exposer à des chantages de l'UE. Dans aucun cas, cette association ne peut servir d'argument justifiant un rattachement institutionnel à l'UE.

- L'UDC refuse l'adhésion au programme Erasmus+. En lieu et place, la Suisse doit poursuivre sa propre solution selon laquelle la Confédération assume une partie des coûts des échanges d'étudiants, d'élèves des écoles professionnelles et d'élèves du degré secondaire.

## 6 L'ouverture au monde est un atout

La Suisse fait partie des nations économiques les mieux interconnectées au niveau international et elle doit rester ouverte au monde entier. Elle n'a pas à accepter des restrictions de son autodétermination. Pour rester à la fois souveraine et ouverte au monde, la Suisse doit miser sur les principaux piliers de son Etat que sont l'indépendance, la neutralité, le fédéralisme et la démocratie directe. Ce sont ces qualités qui ont fait d'elle un des pays les plus prospères du monde.

L'ouverture au monde de la Suisse se manifeste dans la forte proportion d'étrangers qui vivent chez elle, dans sa très ancienne tradition touristique et dans l'intense trafic à ses frontières. De surcroît, plus de 300 000 frontaliers ont trouvé un emploi en Suisse et leur nombre ne cesse de croître. Inversement, 775 000 Suisses vivent à l'étranger.

### Exigences de l'UDC

- La Suisse doit continuer d'agir en pays souverain et ouvert au monde. Elle doit poursuivre une démarche universelle dans sa politique extérieure et commerciale. Le libre accès aux marchés et le libre commerce doivent être garantis par des accords bilatéraux ou multilatéraux dans la mesure où ces traités n'entraînent pas de perte de souveraineté.
- Un réseau diversifié de relations politiques et commerciales avec le monde et l'UE.
- Les relations avec les marchés de croissance qui se situent en Asie et sur le continent américain doivent être approfondies et élargies sur les plans bilatéral et multilatéral. Cet objectif doit également être visé lors de la définition des points forts de la politique économique extérieure.

### 6.1 Consolider et améliorer les accords de libre-échange existants – conclure de nouveaux accords

Le libre-échange, donc des échanges internationaux de marchandises et de services qui ne sont pas entravés par des droits de douane et d'autres obstacles au commerce, est le moteur de l'économie mondiale. Petit Etat largement dépendant de ses exportations et exportant chaque année des biens d'une valeur d'environ 200 milliards de francs (env. 32% du PIB en 2016),<sup>31</sup> la Suisse a visé très tôt un commerce sans barrière, donc la conclusion d'accords de libre-échange.

Les principaux accords commerciaux dans le contexte européen sont la convention de l'AELE de 1960 et l'accord de libre-échange avec l'UE de 1972. De surcroît, la Suisse dispose actuellement de 28 accords de libre-échange avec 38 partenaires extérieurs à l'UE.<sup>32</sup> Ces accords sont usuellement mise en œuvre dans le cadre de l'Association européenne de libre-échange

<sup>31</sup>AFD (2017), Rapport annuel sur le commerce extérieur de la Suisse 2016 (en 2016, 44.8% des exportations provenaient du secteur de la chimie et de la pharmacie, 16.3% de la branche des instruments de précision et de l'horlogerie et 14.8% du secteur des machines

<sup>32</sup> Sources: SECO (2017)



(AELE). La Suisse a cependant aussi conclu des accords de libre-échange en dehors de l'AELE, par exemple avec le Japon et la Chine. Ces accords contiennent en règle générale des dispositions qui règlent les échanges de marchandises et la protection de la propriété intellectuelle. Plus récemment, ces traités comprennent également des réglementations sur les prestations de service, les investissements et les marchés publics. Leur objectif est d'assurer si possible un commerce sans obstacle et d'offrir au pays ou à l'espace économique partenaire un accès au marché qui est au moins équivalent à celui accordé à la concurrence étrangère.

## Le commerce extérieur de la Suisse en 2016, en milliards de francs

### Les partenaires les plus importants

Importations			Exportations		
	Valeur	% du commerce global		Valeur	% du commerce global
Commerce global	173,5	100	Commerce global	210,5	100
UE	124,5	71,8	UE	113	53,7
Allemagne	48,6	28	Allemagne	39,6	18,8
Italie	16,8	9,7	USA	31,5	15
USA	14,2	8,2	France	14,0	6,7
France	13,3	7,7	Italie	12,5	5,9
Chine	12,3	7,1	Royaume-Uni	11,4	5,4
Irlande	7,6	4,4	Chine	9,9	4,7

Les principaux partenaires commerciaux en 2016, sans compter l'or en barre et d'autres métaux précieux, les pièces de monnaie, pierres précieuses et bijoux ainsi que les objets d'art et antiquités. Source: Administration fédérale des douanes (AFD)

La Suisse doit accroître ses efforts visant à conclure des accords de libre-échange dans le monde entier. Compte tenu de l'importance variable des marchés et en particulier du développement des pays émergents, il est important que la Suisse adopte une démarche universelle et ne s'oriente pas exclusivement vers l'UE. Des négociations sont actuellement en cours avec le Vietnam, la Malaisie et l'Indonésie. Dans ces entretiens il faut notamment veiller à trouver des solutions satisfaisantes pour la protection de la propriété intellectuelle. En outre, il faut éviter que l'agriculture et l'industrie alimentaire suisses, qui travaillent à un niveau de qualité et de régulation élevé, soient désavantagées par l'importation de denrées bon marché.

Petit Etat ne disposant pas des moyens de pression d'une grande puissance, la Suisse a besoin de règles commerciales internationales contraignantes. C'est pour cette raison qu'elle est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dont l'objectif est de garantir un commerce mondial libéral. La dynamique de l'OMC a souffert ces dernières années d'un retour aux tendances protectionnistes au niveau mondial.

## **Exigences de l'UDC**

- La Suisse doit baser ses relations commerciales internationales principalement sur des accords de libre-échange. Ces traités ne doivent pas se limiter à l'Europe, mais viser un maximum d'Etats du monde entier. Il s'agit cependant de toujours tenir compte de la situation particulière de l'agriculture suisse.
- La Suisse doit continuer de jouer un rôle actif dans le cadre de l'OMC et y défendre ses intérêts.
- La Suisse renonce à conclure un accord de libre-échange agricole avec l'UE.

## **6.2 Efforts internationaux d'uniformisation et de régulation.**

Les harmonisations dans le contexte international peuvent être utiles, surtout quand leur but est d'uniformiser des normes techniques ou de maintenir les droits de douane à un bas niveau afin de réduire au maximum les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce international. Cela dit, l'harmonisation peut aussi avoir pour effet d'entraver une saine concurrence dans le but d'augmenter l'influence de structures étatiques et centralisées. Par exemple, les efforts de l'OCDE visant à endiguer l'évasion fiscale ont aussi pour effet d'empêcher la concurrence fiscale entre les pays. Autre problème que cette organisation pose à la Suisse: l'OCDE s'aligne souvent sur les intérêts des grandes nations industrielles qui ne sont pas toujours égaux à ceux d'une petite économie. On constate de surcroît que de nombreux Etats – grands et petits – ne remplissent que sur le papier les exigences et obligations figurant dans les traités internationaux. La Suisse fait sans doute partie de la minorité d'Etats qui appliquent à la lettre les normes internationales. Pire, elle a même pris l'habitude dans un souci de perfectionnisme totalement déplacé communément appelé "swiss finish", d'affiner les obligations pour surpasser les exigences internationales. Dans la pratique, cette politique a pour principal effet de multiplier les obstacles au développement économique et d'augmenter les coûts pour les entreprises suisses.

Du point de vue de la Suisse, il y a donc lieu de considérer d'un regard différencié les tendances internationales à l'harmonisation. Ces dernières années, le Conseil fédéral et le Parlement ont cédé trop rapidement aux pressions étrangères et accepté d'aligner la législation suisse sur des réglementations internationales. Cette faiblesse a pour effet que la Suisse abandonne peu à peu toutes les caractéristiques originales et les atouts économiques qui font sa force. En revanche, on ne voit même pas l'amorce d'une stratégie visant à compenser ces tendances par des efforts et des réformes dans d'autres secteurs.

## **Exigences de l'UDC**

- Lorsqu'elle envisage de prendre à son compte des régulations et harmonisations internationales, la Suisse doit commencer par procéder à une pesée des intérêts en jeu et user de son droit de vote, voire de son droit de véto.
- le rattachement à des organisations de réglementation, qui entraînent un développement dynamique incontrôlable de notre système juridique, doit être refusé. De ce fait, l'UE rejette aussi un accord-cadre institutionnel avec l'UE. L'accord de Schengen illustre parfaitement les dangers de tels traités: si le Conseil fédéral, le Parlement ou le peuple refuse une nouvelle loi Schengen, tout l'accord de Schengen est résilié.
- Une harmonisation fiscale au niveau mondial doit être refusée avec détermination.

## 6.3 La Suisse et l'UE

### 6.3.1 Entretien de bonnes relations bilatérales avec l'UE et l'AELE

Pays au cœur de l'Europe, la Suisse entretient des relations étroites avec les pays voisins. Ces relations se sont constamment et pragmatiquement développées au fil des 50 années passées. La Suisse est membre de l'AELE depuis 1960. Cette organisation réunit actuellement encore l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège. Avec l'UE, la Suisse a conclu un accord de libre-échange et une centaine d'autres accords bilatéraux. Le peuple suisse a refusé en 1992 de se rattacher à l'UE via l'Espace économique européen (EEE). En lieu et place, notre pays a poursuivi et intensifié ses rapports avec l'UE via des accords bilatéraux.

L'UE et l'AELE forment toujours le principal marché d'exportation pour la Suisse. Près de 54% des exportations de marchandises sont allées en 2016 dans l'espace UE (48,3% sans tenir compte de la Grande-Bretagne).<sup>33</sup> Le bilan commercial avec l'UE est négatif pour la Suisse: la Suisse importe de l'UE des marchandises d'une valeur totale de 124 milliards de francs, soit 11 milliards de francs de plus que la somme de ses exportations dans l'UE. Absorbant 8,2% des exportations de l'UE, la Suisse est le troisième client de l'UE derrière les Etats-Unis et la Chine. La part de la Suisse aux exportations de services de l'UE est même de 14,5%, si bien que la Suisse est le deuxième client de l'UE dans ce secteur derrière les Etats-Unis.<sup>34</sup> Les relations avec l'UE resteront importantes pour la Suisse. La voie bilatérale entre partenaires égaux en droit égal doit donc être poursuivie.

Malgré cette étroite imbrication commerciale en Europe, la Suisse a tort de focaliser unilatéralement sa politique sur l'UE, parce que la part des exportations suisses vers l'UE a sensiblement baissé depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux I. Entre 2002, année de la mise en œuvre des accords bilatéraux I, et 2016, la valeur des exportations de la Suisse dans l'espace UE a passé de 86,6 à 113 milliards de francs, chiffres qui représentent un taux de croissance d'environ 30%. Durant la même période, les exportations vers les Etats-Unis ont progressé de 15 à plus de 30 milliards de francs, soit une hausse de plus de 100%.<sup>35</sup> Les exportations vers les marchés asiatiques se sont même accrues de plus de 110% en passant de 21,6 à 45,4 milliards de francs.<sup>36</sup> Les partisans de l'UE exagèrent fréquemment l'importance de l'UE pour la Suisse. Les deux parties profitent de divers accords, mais elles sont aussi, précisément en ce qui concerne leurs relations économiques, intégrées dans de grands espaces de référence comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui couvre la majeure partie du commerce au niveau mondial.

---

<sup>33</sup> DFAE (2017), AFD (2018)

<sup>34</sup> DFAE (2017), Suisse-UE en chiffres

<sup>35</sup> 14.95% des exportations suisses (31.47 milliards de francs) sont allées en 2016 aux Etats-Unis (DFAE, 2017)

<sup>36</sup> [www.swiss-impex.admin.ch](http://www.swiss-impex.admin.ch)

## Exportations de marchandises de l'UE, en milliards d'euros et en % des exportations totales de marchandises de l'UE

2016

	en mrds d'euros	en %
Total Extra UE-28	1'745.479	100%
Suisse	142.487	8.16%
USA	362.22	20.75%
Japon	58.13	3.33%
Chine	170.12	9.75%
Russie	72.41	4.15%
Norvège	48.38	2.77%
Turquie	78.01	4.47%

Les principaux partenaires commerciaux de l'UE (2016). Source: DFAE, Suisse-UE en chiffres

La situation par rapport à la Grande-Bretagne est particulière. Si la Grande-Bretagne quitte l'UE, les accords Suisse-GB conclus via l'UE sont caducs. Il faudra donc que la Suisse négocie et conclue des accords bilatéraux avec la Grande-Bretagne. De tels traités peuvent éventuellement aussi être conclus dans le cadre de l'AELE.

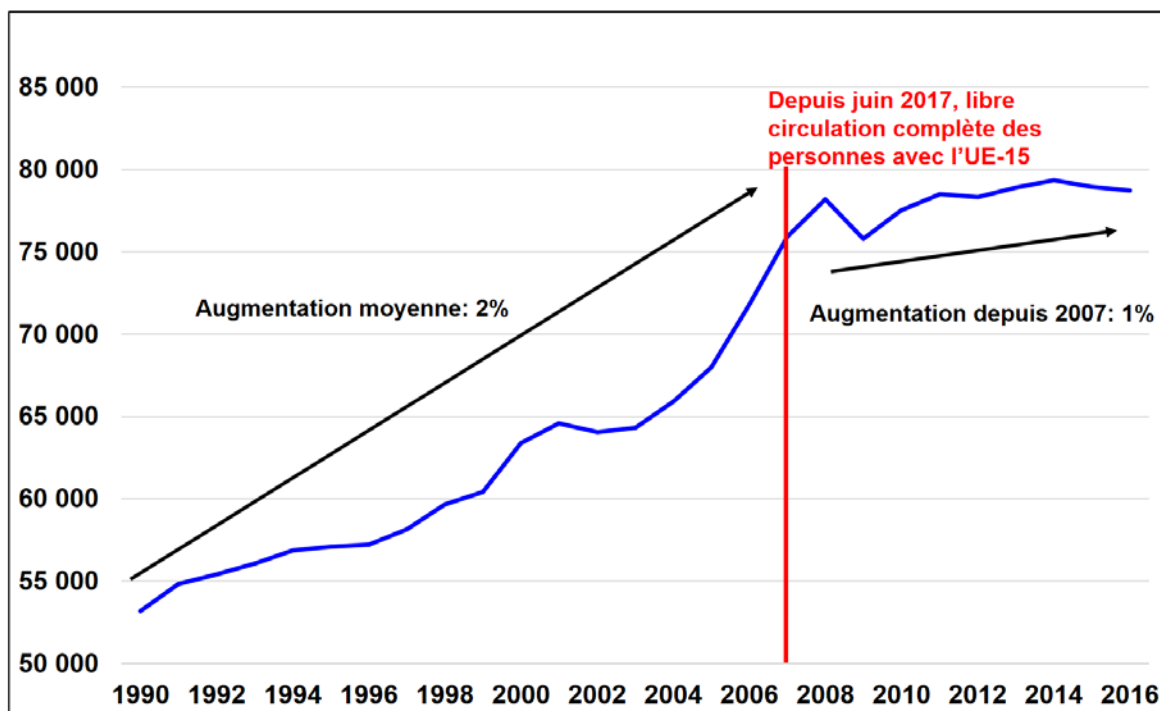
### Exigences de l'UDC

- Les relations avec l'UE sous la forme d'accords bilatéraux entre partenaires égaux en droit doivent être poursuivies.
- Il faut chercher à conclure le plus rapidement possible des accords de libre-échange avec la Grande-Bretagne dans les domaines du commerce, des services et du marché des capitaux.

### 6.3.2 Règlementation de l'immigration selon les besoins de l'économie et application de l'initiative contre l'immigration de masse/initiative de limitation

Depuis l'entrée en vigueur de la libre circulation complète des personnes en 2007, 750 000 personnes en chiffre net ont immigré en Suisse, soit l'équivalent de la population du canton de Vaud. Ce chiffre ne tient même pas compte de la forte immigration de requérants d'asile. Dans ce dernier domaine, la Suisse doit se montrer plus rigoureuse tout en respectant sa tradition humanitaire. Seules les personnes réellement persécutées et menacées dans leur intégrité physique doivent trouver protection en Suisse. Il n'y a en revanche pas de place pour les réfugiés économiques illégaux qui cherchent à profiter des institutions sociales. Il est dans l'intérêt de l'économie que la Suisse pratique une politique d'asile crédible.

**Réduction de la croissance économique après l'introduction de la libre circulation complète des personnes.**



Produit intérieur brut par habitant en francs aux prix courants (les valeurs de 2015 et 2016 sont provisoires). Source: OFS (2017)

La Suisse ne supporte pas plus longtemps une immigration de cette importance qui a des conséquences extrêmement graves pour la prospérité, les infrastructures, les écoles et le système social. Entre 1945 et 2002 (donc avant l'introduction des accords bilatéraux I), la croissance annuelle du PIB par habitant de la Suisse était en moyenne de 2% (sans libre circulation des personnes). Depuis l'entrée en vigueur de la complète libre circulation des personnes, la prospérité mesurée selon le PIB par habitant a affiché une tendance négative (cf. graphique). Il n'y a rien d'étonnant à cela: aujourd'hui, la moitié des immigrants ne viennent plus pour exercer une activité professionnelle en Suisse. Dans un pays doté d'un système social aussi performant que celui de la Suisse, une immigration utile à l'économie et à la société n'est possible que si elle est gérée et limitée.

**Le Parlement ayant refusé d'appliquer l'initiative contre l'immigration de masse, l'UDC a donc décidé en janvier 2018 de concert avec l'ASIN de lancer une récolte de signatures pour l'initiative populaire en faveur d'une immigration modérée (initiative de limitation)<sup>37</sup> afin que l'immigration sur le territoire de la Suisse soit ramenée à un niveau raisonnable.**

### 6.3.2.1 Les objectifs de l'initiative de limitation

Pour plus d'informations, consulter [l'argumentaire détaillé](#) sur l'initiative de limitation.

<sup>37</sup> [www.initiative-de-limitation.ch](http://www.initiative-de-limitation.ch)

## **1. Résoudre enfin le problème posé par une immigration démesurée**

Depuis l'introduction de la libre circulation complète des personnes en 2007, la Suisse subit une immigration de masse incontrôlée. L'immigration nette atteint 60 000 à 80 000 personnes par an. Les conséquences négatives de ce développement sont douloureuses: la concurrence sur le marché du travail se renforce au point que des salariés perdent leur emploi au profit de jeunes étrangers; les logements se raréfient, les loyers et les prix immobiliers augmentent. Les paysages sont bétonnés et les infrastructures comme les routes, les trains, les écoles, etc. sont surchargées. Les immigrants modifient notre culture. De plus en plus de communes croulent sous les charges sociales.

## **2. Une réglementation autonome de l'immigration**

Un pays libre et souverain comme la Suisse doit gérer lui-même l'immigration sur son territoire, comme le font d'ailleurs tous les Etats performants du monde. Jamais il ne leur viendrait à l'idée de donner à 500 millions de ressortissants d'autres pays un droit légal d'immigrer. Bien au contraire, face aux développements actuels de la politique mondiale, ils ont plutôt tendance à durcir leur législation d'immigration et à l'adapter strictement aux besoins de leur économie, de leur sécurité et de leurs possibilités générales.

## **3. Mettre fin au droit légalement fondé à l'immigration**

Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes avec l'UE, la Suisse n'a plus le droit de décider qui elle veut accueillir chez elle et qui elle veut refuser. Cela doit cesser. L'initiative de limitation exige que la Suisse règle et contrôle à nouveau de manière autonome l'immigration sur son territoire.

## **4. La libre circulation des personnes doit être abrogée, si nécessaire par la résiliation de l'accord**

Le Conseil fédéral est chargé de négocier l'abrogation de l'accord de libre circulation des personnes avec l'UE dans les douze mois suivant l'acceptation de l'initiative de limitation. Si la voie des négociations s'avère impossible, l'accord de libre circulation des personnes devra être résilié dans les 30 jours suivants. En outre, il ne sera plus permis à l'avenir d'accorder à des pays, voire à des continents entiers comme l'UE, la libre circulation des personnes, donc donner à des populations étrangères entières un droit d'immigrer en Suisse et de profiter des mêmes conditions que celles accordées aux nationaux.

### **Exigences de l'UDC**

- La Suisse gère l'immigration de manière autonome. L'article constitutionnel 121a, qui règle la gestion et la limitation de l'immigration, n'ayant pas été appliqué par le Parlement, l'UDC a lancé de concert avec l'ASIN l'initiative populaire pour une immigration modérée (initiative de limitation) qui règlera enfin le problème de la libre circulation des personnes.
- La politique d'asile doit à nouveau se concentrer sur des personnes réellement persécutées et menacées dans leur intégrité physique. Il faut mettre fin à l'immigration clandestine et aux agissements des bandes de passeurs.

### 6.3.3 Non à un accord-cadre avec l'UE

Cela fait des années que l'UE pousse la Suisse à conclure un accord-cadre institutionnel. Selon l'idée de l'UE, la Suisse devrait dans tous les domaines touchés par des accords bilatéraux réglant l'accès au marché intérieur de l'UE (donc en réalité tous les accords importants) reprendre automatiquement et obligatoirement le droit de l'UE. En cas de divergences d'opinions, la Cour de justice de l'UE ou un tribunal arbitral (qui devrait cependant s'en tenir à la jurisprudence de la CJUE) trancherait<sup>38</sup>. Si la Suisse n'applique pas un jugement de cette instance, Bruxelles a le droit de décréter des sanctions.

Les conséquences d'un tel accord-cadre pour la Suisse seraient donc graves. La Suisse ainsi que les citoyennes et citoyens suisses cèderaient à Bruxelles leur droit à l'autodétermination et devraient accepter les décisions de juges étrangers. Le développement du droit suisse ne serait plus déterminé par le parlement et le peuple suisse, mais par les organes de l'UE. Ce serait également fatal pour l'économie, car la Suisse perdrait toute marge de manœuvre dans les domaines où elle a conclu un accord réglant l'accès aux marchés. Elle serait submergée par la vague bureaucratique et régulatrice nuisible de l'UE. L'administration publique se gonflerait; la liberté entrepreneuriale serait réduite; la sécurité du droit serait compromise et la prospérité baisserait. Ces constats sont clairement confirmés par quelques chiffres clés:

	<b>Suisse</b>	<b>UE</b>
PIB par habitant (2016)	57 200 euros	26 900 euros
Taux de chômage OIT (2016)	5.0%	8.6%
Chômage des jeunes OIT (2016)	8.6%	18.7%
Proportions d'étrangers (2016)	25%	7.23%

Source: DFAE et Eurostat

Malgré les menaces de l'UE de ne plus conclure d'accord bilatéral aussi longtemps que la Suisse n'accepte pas un accord-cadre institutionnel, on peut partir du principe qu'il sera toujours possible de conclure des traités si les intérêts des deux parties sont en jeu.

#### **Exigences de l'UDC**

- La Suisse doit conserver sa souveraineté législative pour garantir la sécurité du droit.
- Un accord-cadre institutionnel contraignant la Suisse de reprendre du droit UE et de reconnaître la jurisprudence de la Cour européenne de justice est exclu.

---

<sup>38</sup> Cf. NZZ du 18 janvier 2018, page 1